



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

- P. 3 **Édito**
- P. 4 **Le mot de la Présidente**
- P. 6 **L'EPEC en quelques mots**
- P. 7 **Informier et orienter les parisien·ne·s sur l'emploi, la formation et la création d'entreprise**
 - Les Points Paris Emploi (PPE)
- P. 11 **Accompagner les parisien·ne·s pour accéder à la formation et à l'emploi**
 - Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : le PLIE de Paris
 - 2024 : Toutes championnes, tous champions !
 - Le public réfugié et l'accès à l'emploi dans le cadre du PIC Intégration des réfugiés
 - Le Groupement des Créateurs
- P. 26 **Expérimentation/innovation**
 - Aller vers l'emploi dans les quartiers politique de la ville – AVEQ
- P. 30 **Faire accéder à l'emploi les publics qui en sont éloignés par le levier de la commande publique et des marchés privés du territoire**
 - Le Pôle Clauses sociales
- P. 36 **Accompagner les entreprises parisiennes pour favoriser l'emploi local : le Pôle Mutations Économiques**
 - Service d'Appui RH aux TPE/PME
 - Plateforme territoriale d'appui aux Transitions Collectives Paris et Hauts-de-Seine
- P. 45 **Plateforme services à la personne et métiers du domicile**
- P. 48 **Agir en partenariat avec le service public de l'emploi et la Ville de Paris pour favoriser l'emploi durable**
- P. 50 **Financer les actions, piloter la subvention globale FSE et gérer le budget de l'association au service de l'activité**
- P. 55 **Gouvernance et Organisation interne**
- P. 58 **Perspectives 2023**



Afaf Gabelotaud

Adjointe à la Maire de Paris
en charge des Entreprises, de l'Emploi
et du Développement économique



L'année 2022 pour l'EPEC a été celle des transitions, dans une dynamique économique parisienne qui se confirme après quelques années de crise.

Le chômage à Paris à la fin de l'année 2022 atteignait les 5,6 % - taux le plus bas depuis 40 ans - et alors que la crise liée à l'épidémie de Covid n'est pas si loin, on peut parler de quasi-plein emploi, l'EPEC ayant d'ailleurs participé de cette très bonne trajectoire. Ce constat, associé aux perspectives enthousiasmantes des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, pourrait nous satisfaire des chiffres parisiens. Or, ce contexte nous oblige plus que jamais.

Plus la situation de l'emploi est bonne dans l'ensemble, plus elle est cruelle pour ceux que le marché du travail laisse sur le bas-côté. L'échéance des grands événements sportifs internationaux se rapprochant, la nécessité de faire profiter aux Parisiennes et aux Parisiens de ces opportunités d'emploi se fait pressante et c'est face à ces enjeux que l'EPEC nous est essentielle.

C'est l'essence même de l'EPEC que d'être un élément central au sein du service public parisien de l'emploi, en intervenant de manière complémentaire avec les autres opérateurs. Cette position lui vaut à la fois de porter des outils et actions structurantes en matière d'emploi à Paris (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, Clauses sociales d'insertion, Points Paris Emploi), et de proposer des actions innovantes qui s'adaptent aux problématiques d'actualité (comme 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions !) et de territoire (c'est le cas d'Aller Vers l'Emploi dans les Quartiers).

En 2022, l'EPEC a achevé son programme « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » qui déployait des parcours d'insertion vers la formation et les métiers des Jeux. L'EPEC a également lancé le dispositif AVEQ pour apporter des réponses de proximité et adaptées à celles et ceux qui ne s'imaginaient plus dans un parcours d'emploi. L'EPEC a, enfin, débuté l'écriture d'un nouveau protocole du PLIE pour les années 2022 à 2027.

C'est en partenariat avec la Ville de Paris que l'EPEC s'engage dans ces projets et je remercie l'association dans son intégralité, depuis sa gouvernance jusqu'à ceux qui font le quotidien de cette structure indispensable à Paris, aux Parisiennes et aux Parisiens.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Geneviève
Garrigos



En 2022, les équipes de l'EPEC ont mis toute leur énergie au service de notre mission auprès des personnes que nous accompagnons avec l'ensemble de nos partenaires ; une énergie porteuse d'**engagement et de créativité**.

Engagement, avec la poursuite et le renforcement de notre action au service des demandeur-se-s d'emploi et des entreprises parisiennes, grâce aux Points Paris Emploi (PPE) des 10^e et 18^e arrondissements, à nos activités d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi, au Pôle Clauses sociales et au Pôle Mutations Economiques.

Cette offre de service « socle » a fortement évolué, dans une recherche constante d'adaptation aux besoins du territoire et des publics :

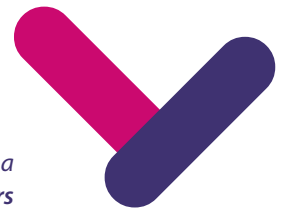
- L'offre des deux PPE portés par l'EPEC s'est étoffée avec le recrutement d'un conseiller numérique et la création d'un poste de responsable adjointe, pourvu par une évolution interne.
- 3 300 personnes très éloignées de l'emploi ont été accompagnées par le PLIE avec, cette année encore, des résultats remarquables, puisque 472 personnes ont accédé à un emploi durable ou à une formation qualifiante, ce qui représente un taux de sorties positives de 55 %.

L'année 2022 a aussi été mobilisée par la réflexion autour du nouveau Protocole FSE+ 2022-2027, qui fixe les objectifs qualitatifs et quantitatifs du PLIE pour les 6 prochaines années. Ce protocole qui sera signé par l'État, la Ville de Paris et la Région Île-de-France témoigne de la confiance que ses signataires portent à l'EPEC pour piloter et animer ce dispositif.

Les fonds REACT'EU ont permis d'assurer la transition entre les deux programmes opérationnels FSE et de soutenir le développement de nouveaux projets dans la programmation du PLIE. Les équipes ont notamment travaillé sur la conception d'une expérimentation d'accompagnement de pair à pair du public transgenre, qui verra le jour en 2023.

Enfin, l'EPEC s'est vue reconduite en sa qualité d'organisme intermédiaire, dotée d'une enveloppe de 11,6 millions de crédits FSE+. La programmation des actions a débuté en 2023.

- « **2024 : Toutes Championnes, Tous Champions !** » s'est achevé fin décembre 2022. Ce programme de 2 ans a permis à 189 parisien-ne-s de bénéficier d'un parcours d'accompagnement et de formation vers les métiers des Jeux Olympiques et Paralympiques, avec la présence d'entreprises à chaque étape. À l'issue de ce programme, 87 personnes ont accédé à un emploi durable ou une formation qualifiante.
- **ALLERO** a accompagné 188 personnes réfugiées en 2022, provenant de 33 pays différents. 73 d'entre elles sont sorties positivement en cours d'année, dont 70 % pour un CDI ou un CDD de plus de 6 mois.
- **Le Groupement de Créateurs**, né fin 2021, n'a pu reprendre son activité qu'en juillet 2022, après une vacance de poste de plusieurs mois. 63 personnes ont été sensibilisées à la création d'activité, et 36 d'entre elles ont été accompagnées à l'émergence de projet.
- **Le Pôle Clauses sociales** a accompagné 1 798 marchés en 2022, ce qui représente 1 480 000 heures d'insertion pour 2 234 bénéficiaires. Les résultats concernant les recrutements sont remarquables, tant sur la croissance du nombre de recrutements (+ 133 % par rapport à



2021 !) que sur leur qualité (83 % d'emploi durable parmi les contrats supérieurs à 6 mois) et que sur la diversité des postes proposés, dans les secteurs du BTP, des services informatiques, du gardiennage et de la sécurité, des solutions d'impression ou des prestations intellectuelles.

Afin de soutenir l'augmentation de notre activité pour l'accompagnement des marchés ministériels et inter-ministériels, l'État nous a attribué un financement pour l'équipe existante et créer deux nouveaux postes, permettant de répondre notamment aux enjeux du nouveau Plan National pour des Achats Durables (PNAD) 2022-2025 lancé par l'État. Nous le remercions pour ce signe de reconnaissance fort de notre expertise et de la qualité de notre travail.

Le Pôle Clauses sociales est également mobilisé, depuis 2019, sur la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques : 146 marchés ont été suivis, ou sont encore suivis, dans ce cadre. Nous avons obtenu le cofinancement de 2 nouveaux postes de facilitateurs en répondant à l'appel à projet 2022 du PNAD, ce qui nous permettra de constituer une équipe dédiée aux JOP dès 2023.

► **Le Pôle Mutations Économiques** de l'EPEC, avec son service d'appui RH aux TPE/PME (SARH) et sa plateforme d'appui aux Transitions Collectives, a poursuivi l'accompagnement des entreprises en faveur de l'emploi local :

- 248 établissements ont été bénéficiaires du SARH de l'EPEC, pour 345 appuis individuels et collectifs ;
- Depuis janvier 2022, la **Plateforme d'appui aux Transitions Collectives**, sur demande de l'État, intervient également pour les Hauts-de-Seine, et s'adresse désormais à tout secteur d'activité. 9 TPE (représentant 14 emplois fragilisés) ont bénéficié d'un appui de la Plateforme : 3 entreprises se sont engagées dans les Transitions Collectives et 4 salariés sont en reconversion professionnelle dans ce cadre.

Créativité : l'EPEC a développé deux nouvelles activités en 2022 :

► **La Plateforme Services à la Personne/Métiers du domicile**, ouverte en mai 2022, accompagne déjà 39 entreprises, représentant 2 340 salarié-e-s. La plateforme a organisé 5 événements collectifs sur le thème de l'emploi et de la qualité de vie au travail, et réalisé 10 accompagnements individuels de dirigeants, sur les thèmes liés aux RH et au développement économique des structures. 97 % des structures accompagnées ont pour activité principale l'aide aux personnes en situation de dépendance. Les débuts de la plateforme démontrent de forts besoins dans ce secteur, qui se confirment en 2023.

► Au dernier trimestre 2022, l'EPEC a également lancé « **AVEQ** » (**Aller Vers l'Emploi dans les Quartiers**), soutenue par la Ville de Paris et par l'État. Une équipe de médiateurs emploi et une conseillère en insertion professionnelle est ainsi chargée d'aller au contact des habitant-e-s pour créer du lien, grâce à des actions d'« aller-vers ». La démarche s'adresse aux habitant-e-s des quartiers populaires, adultes, éloigné.e.s de l'emploi, ne bénéficiant pas (ou plus) d'un accompagnement socio-professionnel, d'insertion ou d'emploi et de l'accès aux politiques sociales. L'EPEC propose un programme de repérage et d'orientation des publics vers les actions d'accompagnement et les offres de formation et d'emploi du territoire parisien. Le premier médiateur emploi a été recruté en novembre 2022 et intervient dans les quartiers Stalingrad/Riquet et Michelet/Alphonse Karr du 19^e arrondissement. 23 personnes ont été repérées, et 6 ont été orientées vers des dispositifs de droit commun. Le déploiement de l'action se poursuivra en 2023 sur le 19^e et sur trois autres quartiers des 18^e et 20^e arrondissements, avec le recrutement de 3 médiateurs emploi supplémentaires.

Enfin, sur le plan interne, une décision importante a été prise par le Conseil d'Administration en 2022, pour les conditions de travail des salarié-e-s de l'EPEC : nous avons déménagé dans le 19^e arrondissement, permettant d'accueillir sur un seul site la plupart des équipes (hors PPE et référents PLIE) et de faire face au fort développement nécessitant le recrutement de nouveaux-elles salarié-e-s. Le siège social de l'association sera également transféré à cette nouvelle adresse.

L'effectif de 50 ETP ayant été dépassé, nous avons franchi une nouvelle étape de notre développement avec la mise en place de nouvelles dispositions pour le CSE, dont le versement d'un budget « œuvres sociales ».

Je me réjouis de ces avancées sociales importantes pour les salarié-e-s de l'EPEC, qui portent la réalisation et le succès de nos actions auprès des publics et des entreprises du territoire parisien. Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom, je tiens à les féliciter pour la qualité de leur travail et pour leur engagement professionnel sans faille.

Je remercie également la Ville de Paris, l'État et l'ensemble des élu-e-s du Conseil d'Administration, pour leur soutien.

L'EPEC EN QUELQUES MOTS

L'association Ensemble Paris Emploi Compétences a été créée le 1^{er} janvier 2016, par la volonté conjointe de l'État et de la collectivité parisienne. Elle fait suite à la fusion du PLIE de Paris et de la Maison de l'Emploi de Paris.

L'EPEC, levier majeur de mise en œuvre et déclinaison des politiques publiques de l'emploi sur le territoire parisien, développe ses axes d'intervention en cohérence avec les principaux acteurs de l'emploi, et en accord avec les priorités stratégiques de la Ville de Paris et du Service Public de l'Emploi.

L'EPEC vise dans ce cadre l'émergence et la pérennisation d'actions innovantes, dans une logique de décloisonnement des approches d'insertion, d'emploi, de responsabilité sociale des entreprises et de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC).



L'ACTION DE L'EPEC S'ORGANISE AUTOUR DE 3 AXES :

- Développer l'accès à l'emploi durable des publics les plus éloignés de l'emploi
- Contribuer au développement local de l'emploi
- Participer à l'anticipation des mutations économiques

L'EPEC EN QUELQUES CHIFFRES EN 2022

- Plus de 24 700 personnes bénéficiaires de nos actions
- Un réseau partenarial riche et dense, composé d'entreprises, de Structures d'Insertion par l'Activité Économique, d'associations et d'organismes de formation
- Près de 6 000 demandeur·se·s d'emploi accompagné·e·s de façon individualisée et renforcée
- Plus de 2 700 recrutements réussis, dont près de 1 080 en emploi pérenne* (+11 % par rapport à 2021)

16 306 personnes accueillies au sein de nos 2 Points Paris Emploi et orientées vers des dispositifs adaptés

3 300 personnes en suivi par le PLIE avec un accompagnement individualisé et renforcé assuré par 34 référent·e·s sur 42 sites de permanences à Paris

Plus de 1 000 entreprises accompagnées par le Pôle Clauses sociales, le Pôle Mutations Économiques (service d'appui RH et plateforme Transitions Collectives) et par la Plateforme Services à la Personne et Métiers du domicile

1 480 000 heures d'insertion réalisées et réparties sur 1 798 marchés actifs accompagnés par le Pôle Clauses Sociales

* CDI, CDD de plus de 6 mois



INFORMER
ET ORIENTER
LES PARISIEN·NE·S
SUR L'EMPLOI,
LA FORMATION
ET LA CRÉATION
D'ENTREPRISE





Paris Réactiv'Emploi
26/09/2022



ACCUEILLIR,
INFORMER,
ORIENTER

LES POINTS PARIS EMPLOI (PPE)

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022

Les deux PPE de l'EPEC ont répondu au total à **16 306 contacts**, retrouvant ainsi une stabilisation de la fréquentation sur les différents usages des services.

3 usages de services différents :



11 214
personnes

> Le public interrogeant spontanément nos services, en mobilisant les différents canaux d'accès par téléphone, mail et sur place.



3 661
personnes

> Le public inscrit à une session de pré-recrutement, à un atelier ou une permanence de la programmation mensuelle (présentiel et distanciel).



1 431
professionnel-le-s

> Des professionnel-le-s en lien avec les actions de l'EPEC, de la Ville de Paris ou des partenaires locaux.

Les Points Paris Emploi de l'EPEC, situés dans les 10^e et 18^e arrondissements, font partie du réseau des onze PPE coordonnés par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris.



Ouverts à tou-te-s les Parisien-ne-s en recherche d'un emploi ou d'une évolution professionnelle, sans condition de statut sur le marché du travail, les PPE permettent aux Parisien-ne-s ayant des besoins ou questions en matière d'emploi, de formation et de création d'entreprise d'obtenir des informations et des conseils utiles et immédiats sur ces questions, mais aussi sur les lieux et les acteurs pouvant leur apporter un soutien, les événements organisés sur le territoire...

Centres Associés de la Cité des Métiers :

Les deux PPE de l'EPEC sont des Centres Associés de la Cité des Métiers de Paris Villette. Dans le cadre de ce label, ces espaces répondent à des fonctionnalités multiples :

- ▶ **Un lieu ressource** avec des conseils, des chargées d'accueil et d'orientation qualifiées et de la documentation.
- ▶ **Un lieu de travail** avec la mise à disposition de tables numériques et la borne tactile PEPS (Paris Espace Partagé Solidaire), comme dans un espace de coworking.
- ▶ **Un lieu d'évènements** comme des sessions d'information, de formation et de recrutement mais aussi des conférences. Un programme mensuel est établi à partir d'interventions régulières de partenaires locaux.
- ▶ **Un lieu de réseaux** contribuant aux plans d'actions territoriaux comme l'inclusion numérique, l'emploi dans les quartiers populaires et la création d'entreprise.

➤ ZOOM

La 6^e édition de la **Semaine Pour l'Emploi (SPE)** du 16 au 20 mai 2022

La SPE est « le moment » de promotion des missions des PPE et des activités menées régulièrement par les partenaires.

10 évènements en présentiel et en distanciel, sur des thématiques favorisant l'accès à l'emploi, la formation, la création d'entreprise et la pratique des outils numériques.

— **Au total, 143 personnes ont participé aux ateliers et permanences.**

Les partenaires de la SPE 2022 :

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris - Cité des Métiers Paris Villette - Pôle-emploi - CAP Emploi - Activ'Action - ADAGE - Cours Municipaux pour Adultes - Empow'her - La Fédé 100 % Handinamique - La Tortue Bleue - Pivod - Positive Planet.

Notre rôle de partenaire des acteurs du Service Public de l'Emploi ainsi que notre plus-value dans la promotion des actions menées sur nos territoires d'intervention à l'attention des acteurs économiques et des publics en recherche d'emploi nous ont également conduit à participer à **3 évènements « hors les murs »**, à l'initiative des Mairies d'arrondissements du 10^e et du 18^e :

- ▶ Rallye Emploi du 10^e
- ▶ Stand en Mairie d'arrondissement du 18^e
- ▶ Forum Emploi consacré au secteur de la restauration, au sein de l'entreprise METRO Chapelle

Ces évènements nous ont permis de renforcer notre partenariat avec les équipes des Espaces Parisiens de l'Insertion de la Direction de la Solidarité de la Ville de Paris et les équipes de Développement Local de la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires de la Ville de Paris.

En 2022, l'activité des PPE 10 et 18 de l'EPEC a été financée par la Ville de Paris et l'État (aides aux postes).

➤ ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

➤ ZOOM

La création du poste de Conseiller Numérique France Service (CNFS) en juin 2022

L'EPEC a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), pour devenir structure accueillante d'un poste de CNFS au sein des PPE 10 et 18.

Les CNFS accompagnent sur 3 thématiques considérées comme prioritaires :

- Soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique ;
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques ;
- Rendre autonome pour réaliser des démarches administratives en ligne seul.

L'offre de service du CNFS de l'EPEC se décline en formats « appui individuel » et « appui collectif » et est inscrite dans le programme mensuel des PPE 10 et 18. Elle est ouverte à tous les publics à partir d'un entretien individuel de diagnostic des besoins et de la pratique détenue par la personne.

Un lien privilégié a été établi avec les services d'accompagnement de l'EPEC (PLIE de Paris – ALLERO – Groupement de Créateurs Parisiens - AVEQ). De plus, dès qu'il est possible, une co-animation des ateliers en binôme entre le CNFS et les Conseillers en Insertion Professionnelle est programmée pour agir conjointement sur les expertises respectives.

En lien étroit avec les Agentes d'Accueil d'Information et d'Orientation des PPE 10 et 18, le CNFS s'inscrit aussi dans le quotidien d'usage de nos deux Espaces Numériques.

En 2022, le CNFS a animé 24 ateliers auprès de 56 personnes et accompagné 66 personnes de manière individuelle sur plusieurs entretiens.

Exemples de thématiques d'ateliers proposés par le CNFS de l'EPEC :

- Appui à l'usage d'Internet, des logiciels de bureautique pour votre recherche d'emploi ou de formation
- Gérer sa boîte mail en autonomie
- Création de contenu visuel sur Canva

Sur la période du 01/01/2023 au 30/04/2023 :

- **2 240 contacts téléphoniques, mails et visites sur place**
 - 48 ateliers et permanences des partenaires (310 participants)
 - 31 sessions de pré-recrutement (919 candidats)
- Préparation des opérations annuelles que sont la **7^e édition de la Semaine Pour l'Emploi programmée du 22/05/2023 au 26/05/2023** et le **Forum Emploi du 18^e arrondissement** fixé le 20/06/2023. À cela s'ajoutent deux actions ponctuelles que sont le **Rallye Emploi du 18^e**, le 08/06/2023 et le **Job Dating sur le secteur de l'Hôtellerie Café et Restauration au sein de l'entreprise METRO La Chapelle** le 05/06/2023.
- Participation au **Comité de Pilotage du réseau des Points Paris Emploi le 16/02/2023** en présence de Madame Afaf Gabelotaud, Adjointe à la Maire de Paris en charge des Entreprises, de l'Emploi et du Développement économique. Chiffres clés de l'année 2022 pour l'ensemble des PPE : 24 358 fréquentations - 3787 participations aux ateliers et permanences animés par les partenaires des PPE - l'accueil d'événements animés au sein des 11 PPE pour 5 040 participations.
- Participation au **Comité Stratégique de la Cité des Métiers de Paris Vilette le 17/03/2023**. L'activité des PPE 10 et 18 est comptabilisée dans le fonctionnement de la Cité des Métiers en regard de la mobilisation « hors les murs » de ses partenaires (2022 : 138 ateliers et 987 participations). Les contributions de deux autres services de l'EPEC, le Groupement des Créateurs Parisiens au sein du « Pôle Créer son activité » et la Plateforme parisienne d'appui aux transitions collectives au sein du « Pôle évoluer, se former, se reconverter » de la CdM Paris Vilette y sont également comptabilisées.

➤ EN SAVOIR PLUS SUR LE PPE ?





ACCOMPAGNER LES PARISIEN·NE·S POUR ACCEDER À LA FORMATION ET À L'EMPLOI

- P. 12 > LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI :
LE PLIE DE PARIS
- P. 18 > 2024 : TOUTES CHAMPIONNES, TOUS CHAMPIONS !
- P. 21 > LE PUBLIC RÉFUGIÉ ET L'ACCÈS À L'EMPLOI
DANS LE CADRE DU PIC INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS
- P. 24 > LE GROUPEMENT DES CRÉATEURS



PLIE

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE PARIS

DE PARIS

Forum emploi du 18^e
29/09/2022

OBJECTIF

Le PLIE de Paris a pour mission d'accompagner les Parisien-ne-s les plus éloigné-e-s du marché du travail vers l'emploi durable. L'accompagnement est assuré au quotidien par un réseau de professionnel-le-s confirmé-e-s de l'insertion, les Référent-e-s de Parcours PLIE (RPP). Leur rôle est primordial. Il permet de tisser une relation de confiance avec les personnes qui intègrent le dispositif PLIE : les participant-e-s.

Les RPP sont soutenu-e-s dans leur travail par l'équipe d'animation et de gestion. Ensemble, ils développent et coordonnent des actions spécifiques avec les partenaires du territoire parisien et les entreprises, pour favoriser la qualification et l'accès à l'emploi.

➤ ACCOMPAGNER
VERS L'EMPLOI
DURABLE

LE PLAN LOCAL
POUR L'INSERTION
ET L'EMPLOI :
LE PLIE DE PARIS

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022



3 300
personnes en suivi PLIE



867
nouvelles entrées



472
personnes soit 55 %
de sorties positives
(emploi pérenne de plus
de 6 mois ou formation
qualifiante)

Exemple de parcours PLIE

Monsieur F., 52 ans, entré au PLIE le 08/09/2021

Demandeur d'emploi de longue durée (3 ans) bénéficiaire de l'ASS, résidant en QPV, 2 enfants, orienté vers le PLIE par Pôle Emploi

Expérience professionnelle passée : fonction administrative

Piste de projet professionnel exprimé : assistant pédagogique ou agent administratif

Son parcours :



Quand j'ai commencé l'accompagnement, j'avais vraiment besoin de me poser, de revenir sur mon parcours, sur mes compétences et de réfléchir à mon projet. J'en ai également profité pour faire une formation bureautique avec les cours pour adultes de la Mairie de Paris. Par la suite, ma Référente PLIE m'a orienté vers le service Relation Entreprises du PLIE. Cela a été un moment clé pour moi. Nous étions dans la mise en pratique, dans la confrontation concrète au monde du travail.

Le Chargé de Relation Entreprises me répétait toujours : « vous avez des expériences transversales que vous pouvez réutiliser ! ». Cet appui a été un coup de pouce très précieux et sans cette préparation, je n'en serais pas là aujourd'hui.

Par rapport aux autres accompagnements que j'ai connus, l'accompagnement PLIE est plus concret, plus personnalisé. On a un vrai suivi qualitatif, adapté. Cela a été important pour moi de pouvoir prendre le temps nécessaire, de passer par différentes étapes. Sans ce temps-là, je n'aurais jamais pu imaginer devenir agent immobilier. Or, je me sens très bien sur ce poste. J'ai beaucoup apprécié l'apport de chacun et je me suis senti soutenu. J'ai eu le droit à beaucoup d'encouragements, ce dont j'avais besoin.

Un maillage partenarial et une animation territoriale



34

Référent-e-s de Parcours PLIE

- dont 23 RPP porté-e-s par 10 opérateurs externes : CASP, Aurore, Emmaüs solidarité, Envergure, Projets 19, CREPI, Salle Saint Bruno, Bimbamjob, Armée du Salut, Esperem
- 11 RPP porté-e-s par l'EPEC



42

sites d'intervention



Des orientations faites par des partenaires prescripteurs pour assurer un accompagnement dit « global » : social et professionnel

Les fondamentaux de l'accompagnement PLIE

Un accompagnement basé sur l'engagement volontaire des participant-e-s

Phase d'accueil de 6 à 8 semaines précédant la décision d'intégrer le dispositif PLIE.

Un accompagnement individualisé et renforcé

2 rendez-vous par mois . 70 participant-e-s accompagnés par RPP.

Un accompagnement visant la levée des freins à l'emploi y compris sociaux

Liens réguliers des référent-e-s de parcours PLIE avec les partenaires et travailleur-euse-s sociaux du territoire pour « débloquer » les freins à l'emploi, y compris sociaux.

Un accompagnement qui vise l'autonomie et renforce la capacité d'agir des participant-e-s

Mise en œuvre d'actions qui permettent d'acquérir les outils pour faire par soi-même : apprentissage du français, équipement et formation au numérique, ateliers d'expression orale...

Un accompagnement sans contrainte temporelle pour élaborer son parcours vers l'emploi

Durée du parcours PLIE non fixée par avance et élaboration d'un parcours vers l'emploi avec des étapes clés : remobilisation, élaboration puis validation du projet professionnel, levée des freins à l'emploi, formation, emploi de parcours, emploi pérenne.

Un accompagnement qui permet de rapprocher l'offre et la demande d'emploi

Actions qui permettent de s'approprier les « codes » de l'entreprise et de répondre aux attentes des employeurs : découvertes métiers, immersions en entreprise, emploi de parcours, parcours en IAE ...

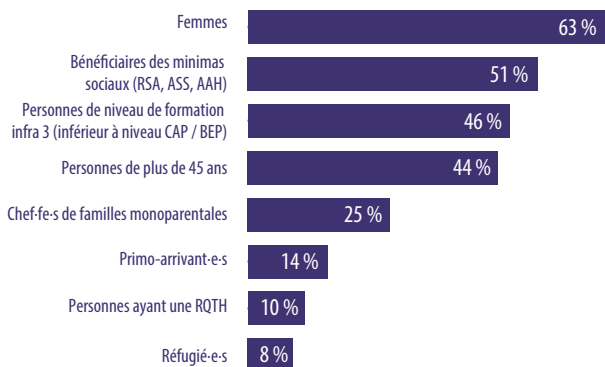
Un accompagnement qui sécurise le parcours

Suivi en emploi pérenne pendant les 6 premiers mois.

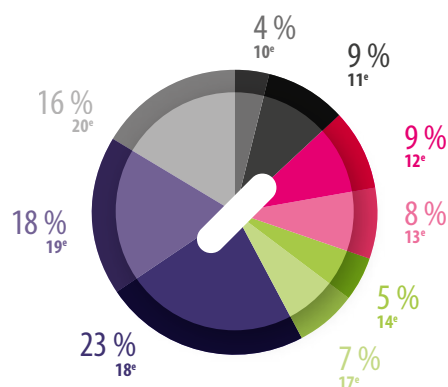
En 2022, les principaux prescripteurs sont :

- **Pôle Emploi** : 33 % des intégrations
- **Services sociaux de la Ville de Paris** : 31 % des intégrations
- **Démarches spontanées des personnes** : 10 % des intégrations
- **Associations** : 10 % des intégrations

Le profil des 3 300 participant-e-s accompagné-e-s :



La répartition des participant-e-s accompagné-e-s par arrondissement :



36 % des participant-e-s résident dans les quartiers populaires de Paris :

- **21 %** en Quartier Politique de la Ville (QPV),
 - **15 %** en Quartier classé en « veille active » (QVA)
- Ces participant-e-s habitent très majoritairement (79 %) dans les QPV et QVA des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

➤ Construire les étapes vers l'emploi pérenne

➤ Utiliser les opportunités du territoire comme leviers d'insertion professionnelle : le rôle central des Référent-e-s de Parcours PLIE

Pour mener à bien leur parcours vers l'emploi, les participant-e-s peuvent compter sur la solide expérience des Référent-e-s de Parcours PLIE, leur connaissance des acteurs du terrain, leur méthodologie et leur travail en lien avec les travailleurs sociaux du territoire. Les Référent-e-s de Parcours PLIE, appuyé-e-s par l'équipe d'animation et de gestion du PLIE, mobilisent les nombreux dispositifs existants et aident les participant-e-s à mieux se repérer parmi les solutions possibles : offres de formation et modalités de financement, insertion par l'activité économique (IAE), garde d'enfants, inscription auprès des services publics de l'emploi...

L'année 2022 s'est révélée riche en opportunités territoriales pour les Référent-e-s de Parcours PLIE : possibilités d'emploi et de formation dans le cadre des futurs Jeux Olympiques de Paris 2024, participation à l'expérimentation du SPIE (Service Public de l'Insertion et de l'Emploi), programme de formations conventionnées par la Région Île-de-France, offres de formations

très variées de la Ville de Paris (Paris Code, Paris Fabrik, Paris Emploi à Domicile...)

Être en veille, s'informer et connaître les partenaires fait partie du métier de Référent-e de Parcours PLIE. En 2022, plusieurs réunions ont été organisées par l'équipe d'animation et de gestion du PLIE pour soutenir cet effort : réunion sur la plateforme de l'inclusion, la Clauses sociales, les mesures d'aides à l'emploi, les SIAE, la santé mentale, les Cours municipaux pour adultes de la Ville de Paris...

➤ Mettre en œuvre des solutions sur-mesure : actions d'appui aux parcours

Parallèlement et en complémentarité avec l'utilisation des dispositifs du territoire parisien, l'équipe du PLIE a pu identifier certains besoins spécifiques des participant-e-s PLIE et mettre en œuvre des actions innovantes pour y répondre. Ces actions dites « d'appui aux parcours PLIE » ont donné lieu en 2022 au lancement d'un Appel à Projets qui a permis de déployer un programme d'ateliers spécifiquement créés pour les participant-e-s PLIE :

- **8 ateliers proposés par 8 opérateurs partenaires du PLIE**
- **80 participant-e-s PLIE ayant pu en bénéficier en 2022**

➤ Paroles de participant-e-s

inscrit-e-s sur l'action « Le numérique au service du parcours PLIE » avec l'opérateur Colombbus. :

Malgré les difficultés de chacun d'entre nous, nous nous sommes aidés, compris et soutenus jusqu'à y arriver. De plus, nous pouvons continuer à nous entraîner chez nous puisque les ordinateurs nous ont été offerts.

Je peux faire mes recherches moi-même, aller sur Internet sans problème, envoyer mes mails sans l'aide de quelqu'un.

Cette formation est très importante et vraiment utile pour les gens comme moi qui ne connaissent vraiment rien à l'informatique, parce que de nos jours tout est basé sur le numérique.

| Nom de l'atelier | Opérateur | Contenu | Durée/sessions/ participant-e-s |
|--|------------------------|---|--|
| Préparer l'entrée et le maintien en emploi | Bimbamjob | <ul style="list-style-type: none"> Initiation au droit du travail Travail sur l'image de soi, la posture, choix et don de tenue professionnelle en partenariat avec la Cravate solidaire Apprentissage des codes de l'entreprise, communication, simulation d'entretien | 35 h/session 2 sessions 13 participant-e-s |
| Préparer l'entrée et le maintien en emploi | Synergie Family | <ul style="list-style-type: none"> Remobilisation, travail sur les soft-skills et les émotions, théâtre et improvisation Image de soi, préparation d'entretien Initiation au droit du travail | 38 h 1 session 6 participant-e-s |
| Le numérique au service du parcours PLIE | Konexio | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic de compétences numériques, si besoin don de PC et/ou de smartphone Découverte d'outils numériques utiles : pour gagner en autonomie au quotidien, pour se former et découvrir les métiers, pour rechercher un emploi Visite de lieux ressources type EPN et préparation au PIX | 192 h 1 session 11 participant-e-s |
| | Colombbus | | 200 h 1 session 16 participant-e-s |
| Diagnostic linguistique et compétences clés | Esperem | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic de compétences clés : un entretien exploratoire, un test oral/ écrit, une co-correction et des échanges Rendez-vous de restitution et de synthèse destiné au bénéficiaire et au RPP | ~ 5h/diagnostic 11 diagnostics effectués |
| Diagnostic linguistique et compétences clés | IFEBAT | <ul style="list-style-type: none"> Rendez-vous d'analyse de la demande Évaluation : français, mathématiques, « se situer dans le temps et dans l'espace » Entretien final : restitution et synthèse pour le/la RPP | ~ 5h/diagnostic 8 diagnostics effectués |
| Le numérique au service des non lecteur-riche-s non scripteur-riche-s | CEFIL | <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic de compétences numériques et de niveau de lecture/écriture, si besoin don de smartphone Ateliers permettant d'utiliser le smartphone pour trouver une information, s'organiser dans le temps et l'espace, se former au français, faciliter les démarches administratives, s'initier aux bases de la TRE | 150h30 1 session 6 participant-e-s |
| Expression orale via les techniques du théâtre | Act'émot | <ul style="list-style-type: none"> Ateliers permettant de viser la confiance en soi, la conscience de son potentiel, de ses axes d'amélioration, d'évolution, l'assertivité en situation de stress/conflit, la motivation. | 20 h 1 session 9 participant-e-s |

► Renforcer les liens avec les SIAE* : les ACI* partenaires du PLIE en 2022

Le PLIE a développé des partenariats avec certains chantiers d'insertion afin de mieux connaître leurs prérequis, de co-construire avec eux les parcours en IAE proposés aux participant-e-s PLIE et de favoriser les échanges, le positionnement et le suivi des participant-e-s à travers : des informations collectives, des visites de structures, des échanges réguliers avec les chargé-e-s d'accompagnement des ACI, des comités de suivi...

- Emmaüs France / ACI Coup de Main > 9 participant-e-s salarié-e-s de l'ACI en 2022
- CASVP / ACI Les chariots qui brillent > 9 participant-e-s salarié-e-s de l'ACI en 2022
- CASVP / ACI Les tabliers solidaires > 10 participant-e-s salarié-e-s de l'ACI en 2022
- Les restaurants du cœur / ACI Office Repas chaud > 15 participant-e-s salarié-e-s de l'ACI en 2022
- Etudes et Chantiers / ACI Solicycle > 20 participant-e-s salarié-e-s de l'ACI en 2022

► Faciliter l'inscription aux Cours pour adultes de la Ville de Paris

Dans le cadre d'une convention entre l'EPEC/PLIE et la Ville de Paris, les participant-e-s bénéficient d'un accès simplifié et prioritaire aux Cours pour adultes. Le PLIE finance les inscriptions des participant-e-s en difficulté financière qui ont besoin de ces cours pour mener à bien leurs projets.

- **Juin 2022** > 41 inscriptions validées aux Cours, financés pour un montant de 4 080 €
- **Septembre 2022** > 62 demandes d'inscription aux Cours, montant prévisionnel engagé de 6 785 €

* SIAE : Structures d'Insertion par l'Activité Économique
ACI : Ateliers et Chantiers d'Insertion

➤ La Relation Entreprise, pour favoriser le recrutement des participant·e·s du PLIE

➤ Construire un lien permanent avec le marché du travail

Dans le cadre du parcours PLIE, le lien avec les employeurs se construit dès l'élaboration de projet et se poursuit tout au long du parcours : information et découverte métier, sensibilisation aux filières en tension, immersion en entreprise... jusqu'à l'accès à l'emploi stable.

Le/la Référent·e de Parcours PLIE est le premier maillon pour construire le lien des participant·e·s PLIE avec le monde de l'entreprise. Ils/elles les informent, les soutiennent et les orientent. Cet accompagnement vers l'entreprise prend forme au cours des entretiens individuels qui permettent une orientation vers les acteurs du territoire : Services Public de l'Emploi, Cité des métiers, Point Paris Emploi... Les Référent·e·s

de Parcours PLIE organisent également des sessions collectives de préparation aux entretiens et d'apprentissage des codes de l'entreprise. Ils/elles accompagnent les participant·e·s dans leurs actes de candidatures et prospectent des entreprises en fonction des besoins de leurs participant·e·s.

Les Référent·e·s de Parcours PLIE sont soutenu·e·s dans leurs démarches envers les employeurs potentiels par une équipe de 3 Chargé·e·s de Relation Entreprise, qui déploient des actions spécifiques régulières, permettant un véritable « **calendrier de l'emploi du PLIE** », un **programme d'événements mis en œuvre avec les entreprises partenaires**.

20 actions spécifiques organisées en 2022 dont :

➤ 11 sessions de recrutements

| ENTREPRISES | DATE | SECTEURS |
|-----------------|-----------|-----------------|
| BIG MAMMA | Février | Restauration |
| BIO C BON | Mars | Commerce |
| KANGOUROU KIDS | Avril | Petite enfance |
| IFRAP | Mai | Petite enfance |
| VINCI | Juin | BTP |
| DOMAVIA | Septembre | Aide à domicile |
| ENVERGURE | Octobre | Tertiaire |
| COMPASS | Octobre | Restauration |
| LCMH | Novembre | Divers |
| FAIS MES TACHES | Décembre | SAP |
| GXO | Décembre | Logistique |

➤ 8 informations métiers et visites d'entreprise

| ACTIONS | MOIS | ENTREPRISE | SECTEUR |
|--------------------------------------|----------|----------------|-------------------------|
| Information métiers + visite de site | Février | BIG MAMMA | Restauration |
| Information métiers | Mars | DUCASSE | Commerce |
| Information métiers | Avril | KANGOUROU KIDS | Petite Enfance |
| Information métiers | Juin | VINCI | Bâtiment |
| Information métiers | Octobre | ENVERGURE | Tertiaire-administratif |
| Information métiers | Novembre | LCMH Groupe | Multisectoriel |
| Visite de site | Décembre | GXO | Logistique |

➤ Organisation d'un forum emploi/formation en mai 2022

En partenariat avec 2 opérateurs du PLIE (Envergure et la Salle Saint Bruno), le PLIE a organisé en mai un forum réunissant 11 entreprises partenaires et un organisme de formation. Les équipes du PLIE, associées aux équipes d'ALLERO et de « 2024, Toutes championnes, tous champions ! » ont pu effectuer 264 positionnements sur le forum.

Chiffres clés du forum :



121
participant·e·s ont bénéficié de sessions de préparation en petit groupe



180
entretiens de présélections ont été proposés à **115 participant·e·s**



3 CDI,
6 CDD,
21 contrats de professionnalisation,
2 contrats en SIAE,
2 contrats d'intérim et
10 entrées en formation.

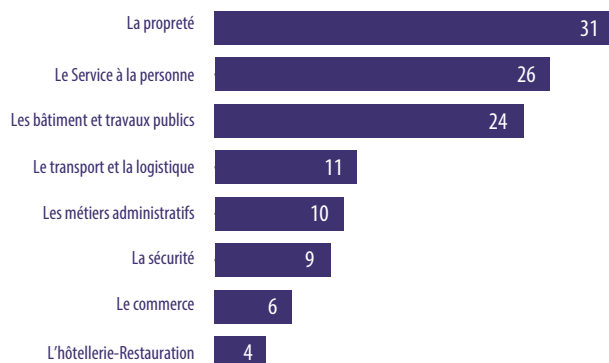
En 2022, l'activité du PLIE de Paris a été financée par la Ville de Paris, le FSE+ et REACT'UE

Bilans des actions de l'équipe Relation Entreprise

Au-delà des très bons résultats du forum, les actions des Chargés de Relation Entreprise ont également permis d'effectuer 121 recrutements en 2022 répartis comme suit :

- **54 recrutements auprès d'employeurs du réseau EPEC :**
15 CDD, 28 CDI et 11 contrats en alternance
- **51 recrutements dans le cadre de la Clauses sociales :**
28 CDD, 15 CDI, 8 contrats de professionnalisation
- **16 recrutements en CUI PEC Agent Technique d'Entretien des Espaces**
au sein de la Ville de Paris

Nombre de recrutements par secteurs



➤ Témoignage d'un partenaire employeur :

Jennyfer Henry
Responsable des ressources humaines
LCMH Groupe
(groupe de 5 entreprises adaptées, proposant des emplois aux personnes en situation de handicap dans plusieurs secteurs d'activités dont l'administratif, le bâtiment, le recyclage, l'accueil)

➤ *Nous avons eu le plaisir de découvrir l'EPEC lors d'un événement à la Cité des métiers. Nous avons ensuite échangé et organisé une présentation de notre entreprise et de nos recrutements. Cet événement a eu un tel impact sur le public de l'EPEC qu'un salon recrutement spécial RQTH sera organisé en 2023 avec l'EPEC Paris. J'espère que ce beau début de partenariat continuera sur cette lancée. Merci au personnel de l'EPEC* ➤

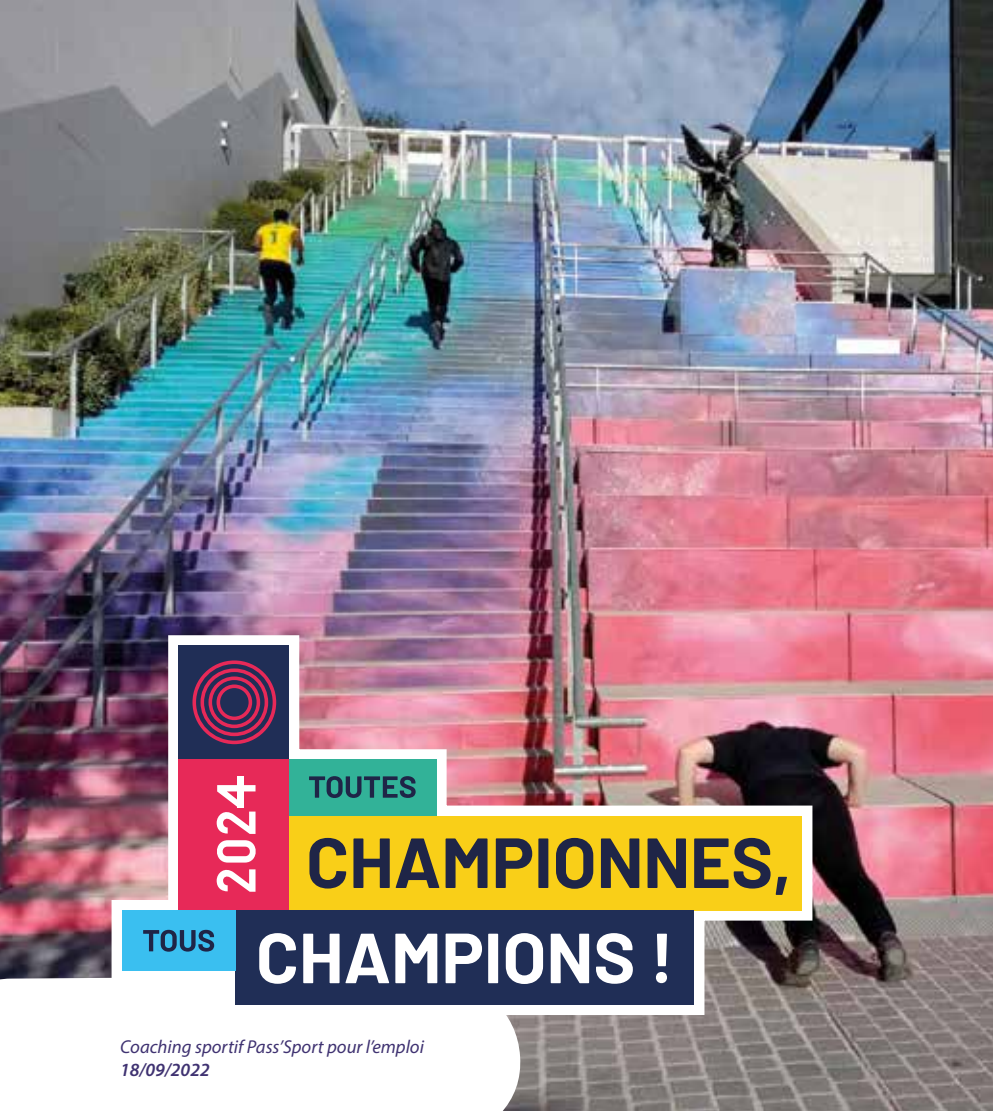
➤ ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

- **Chiffres et évènements clés des 4 premiers mois de l'année :**
 - 2 741 personnes en suivi PLIE entre le 01 janvier et le 30 avril 2023
 - 300 nouvelles entrées au 30 avril 2023
 - 119 sorties positives au 30 avril 2023
- **Création d'une nouvelle file active portée par l'opérateur Acceptess-T et dédiée à l'insertion professionnelle des personnes transgenres**
- **Solutions d'appui aux parcours programmées ou en cours :**
8 ateliers / 14 sessions / 53 rendez-vous de diagnostics
- **Relation entreprise :**
19 évènements organisés :
 - 9 sessions de recrutement avec les employeurs partenaires : CFA INHI, Compass, Auchan, T2CM, SSP (2 sessions), Kangourou Kids, RH Strategy, AFBB
 - 5 ateliers de préparation des candidats
 - 1 Jobdating dédié aux personnes en situation de handicap
 - 1 information métiers sur la petite enfance avec Kangourou Kids
 - 1 information métiers Services à la Personnes avec AFBB
 - 2 ateliers CVthèque

➤ EN SAVOIR PLUS SUR LE PLIE ?





Coaching sportif Pass'Sport pour l'emploi
18/09/2022

2024 : TOUTES CHAMPIONNES, TOUS CHAMPIONS !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ainsi que les grands événements sportifs internationaux de la période 2019-2023, représentent une formidable opportunité pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi du territoire.

Dans le cadre du projet 100 % inclusion, « 2024 : Toutes championnes, Tous champions ! » (TC2)

l'établissement public territorial de Plaine Commune, la Ville de Paris, le PLIE de Plaine Commune et l'EPEC se sont donc associés pour porter un projet innovant et ambitieux de parcours d'insertion intégré vers la formation et l'emploi autour du sport et de ses valeurs.

Initié en septembre 2020, le programme de 2 ans s'est achevé en 2022. Pour la partie « EPEC », au total, **189 Parisien-ne-s** ont pu bénéficier d'un parcours d'accompagnement et de formation vers les métiers des Jeux Olympiques et Paralympiques.

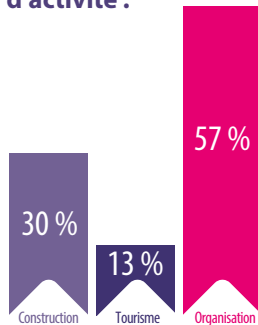
20 promotions se sont succédées sans se ressembler. Le mot d'ordre ? L'adaptation !

➤ Les 100 Parisien-ne-s dont le projet professionnel n'était pas encore défini ont bénéficié d'un accompagnement à l'élaboration de leur projet professionnel, à la recherche de formation et à l'accès à l'emploi. Tout au long de leur parcours, ils ont également bénéficié d'un coaching sportif mettant en lumière leur compétences et aptitudes, valorisables dans le monde du travail.

➤ Les 89 Parisien-ne-s qui avaient quant à eux déjà choisi leur métier parmi ceux de la cartographie des JOP ont intégré une des 5 promotions métier ou 5 promotions entreprise : durant plusieurs mois, ils ont suivi une remise à niveau adaptée au diplôme visé ou à l'emploi ciblé, dans les secteurs de la construction, maintenance, administratif, restauration, transport.

Avec le sport et l'esprit d'équipe en fil rouge, **110 participant-e-s ont bénéficié d'une formation professionnelle dans les métiers des JOP**, 87 ont validé le PSC1, 51 ont obtenu le code de la route et 9 ont obtenu leur permis de conduire.

Répartition des formations par secteur d'activité :



À l'issue du programme, **87 championnes et champions ont accédé à un emploi durable ou une formation qualifiante**, soit un taux de **46 % de sortie positive**.

Les entreprises se sont également fortement mobilisées au service du programme et de ses bénéficiaires. Qu'il s'agisse de présentation de métiers, période d'immersion ou de recrutement, les entreprises étaient présentes à chaque étape : Bouygues construction, Bouygues énergie service, RATP, SPIE, Big Mamma, TORANN sécurité, Sodexo, KEOLIS mobilité, Demeco, Sport Solutions, Société Générale, Franprix, Naturalia, etc.

➤ ZOOM

Typologie du public, indicateurs de réalisation et résultats

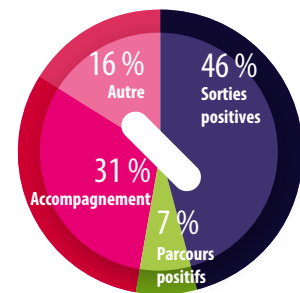


58 %
hommes

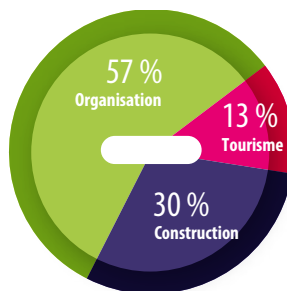
23 %
résidents d'un Quartier Politique de la Ville

12 %
TH

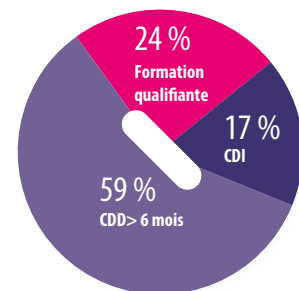
26 %
jeunes de moins de 26 ans



Situation des participant-e-s à la sortie



Les formations dispensées



Répartition des sorties positives

« Les mots des participants »



Je recommande vraiment l'accompagnement "Toutes Championnes, Tous Champions". C'était une expérience riche en enseignements et une vraie aide au retour à l'emploi. L'ambiance était conviviale et souriante, et surtout très encourageante. Il y a un an j'étais en plein questionnement sur mon avenir professionnel, j'avais envie de changer de voie mais je ne savais pas vers qui me tourner. Grâce au programme, je vais bientôt entamer une formation qualifiante dans le domaine qui me plaît et me correspond. Un grand merci à toutes et à tous !

Jean-Marc

Suite à un entretien avec l'équipe de l'EPEC, j'ai intégré le programme tous champions toutes championnes.

Dans ce programme riche divisé en trois phases, on élabore d'abord un projet professionnel dans lequel on souhaiterait se lancer. Ensuite, vient la phase de la formation avec la Ville de Paris. Cette phase a pour but de se former dans des domaines qui sont liés à l'arrivée des Jeux Olympiques de 2024. Enfin vient l'arrivée en emploi.

Dans ce programme, les participants ont aussi accès à diverses activités et prestations comme la natation, le sport, le permis de conduire ainsi que du coaching mental.

Tous champions toutes championnes compte plusieurs promotions dans lesquelles les champions assistent à des ateliers où ils échangent sur leurs projets, leurs loisirs dans un cadre sympathique (repas partagés, échanges d'idées). Chacun apporte sa contribution.

Le programme tous champions toutes championnes est une vraie alternative pour les gens qui souhaiteraient se former dans un cadre enrichissant et complet.

En quelques mots, développement personnel, enrichissement, diversité et partage.

Nassim

Le programme « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » de l'EPEC a été financé en 2022 par la Ville de Paris, le FSE (Région) et l'État (PIC 100 % Inclusion)

➤ ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

- Les opportunités d'emploi liées à l'accueil et à l'organisation des JOP sont toujours d'actualité.
- L'EPEC poursuit les actions de promotion de ces métiers, notamment à travers l'accompagnement des Clauses sociales, les découvertes métiers, les sessions de recrutement et le nouveau projet « AVEQ – aller Vers l'Emploi dans les Quartiers ».

➤ EN SAVOIR PLUS SUR « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » ?



Visite tailleur de pierre à l'église de la Madeleine
Juin 2022



LES CHIFFRES CLÉS DE 2022



188
personnes en accompagnement
dont **98 nouvelles entrées sur la période**

22 %
femmes



78 %
hommes



89 %
âgé-e-s de
26 à 39 ans



33
nationalités présentes
dont : 40 % Afghanistan –
10 % Soudan – 7 % Côte
d'Ivoire

- **69 % ont été scolarisé-e-s** dont 40 % ayant obtenu à l'étranger les niveaux 1 et 2 (RNCP)
- **19 % non-signataires du CIR** à l'entrée et **10 % en sortie d'accompagnement**
- **50 % en grande précarité de logement**
- **99 % inscrit-e-s à Pôle Emploi** à l'entrée de l'accompagnement



235
personnes accompagnées depuis
2020 (taux de réalisation de 80 %)*

* Objectif sur 3 ans pour l'EPCC :
293 personnes accompagnées



130
sorties en 2022

- 73 sorties positives, soit un **taux de sorties positives de 56 %**
- **70 % CDI et CDD + de 6 mois**, 10 % de CDD de – de 6 mois et INT et 21 % en formation qualifiante/certifiante
- **8 mois de durée moyenne d'accompagnement pour les sorties positives**

➤ 21



PROGRAMME ALLERO
(Accueil Linguistique Logement Emploi
Réseau Outils)

LE PUBLIC RÉFUGIÉ
ET L'ACCÈS À
L'EMPLOI
DANS LE CADRE DU PIC
INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

Piloté par la Mission Locale de Paris, dans le cadre d'un consortium avec l'EPEC, Habitat et Humanisme, et France Terre, le programme ALLERO est inscrit dans le cadre du PIC 2020/2023 (Plan Investissement dans les Compétences) et est cofinancé par le BOP 104 – Action 12 de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de Paris. Démarré en juillet 2020, le programme s'achèvera en juin 2023.

L'offre de services proposée comporte 4 axes principaux, combinables selon les besoins des candidat·e·s ALLERO :

- Créer les conditions permettant de saisir des opportunités professionnelles
- Identifier, capitaliser et valoriser les compétences
- Accéder rapidement à l'emploi
- Renouveler les pratiques professionnelles d'accueil et d'accompagnement

L'objectif de maintien du taux de sorties positives à plus de 50 % en 2022 a été atteint, en travaillant à la valorisation des profils des candidat·e·s ALLERO auprès des entreprises et en agissant en transversalité interne auprès des équipes de l'EPEC.

Concernant les entrées dans le programme, nous sommes légèrement en retrait, du fait de l'arrivée tardive du second CIP en septembre 2022, liée aux difficultés de recrutement inhérentes à ce métier. Nous devons donc poursuivre les entrées en accompagnement sur le 1^{er} trimestre 2023.

Partenariats pour l'accès au logement des candidat·e·s ALLERO

Nous avons pu nous inscrire dans un projet collaboratif auprès du GIP HIS dans le cadre de sa mission d'accès au logement pour les personnes en situation de précarité de logement et d'emploi.

Une dizaine de candidat·e·s ALLERO (MLP/EPEC) en situation d'urgence d'accès au logement ont été pris en charge par l'équipe du GIP Habitat et Intervention Sociale. Du fait de leurs situations d'emplois durables, il a été mis en place des parcours mobilité géographique en Île de France, entre autres à l'aide de la plateforme de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL), en les positionnant sur le parc Solibail ou en résidence sociale dans un premier temps, avant de poursuivre par la mobilisation du dispositif Action Logement et du parc privé.

Enfin, nous avons cherché à renforcer l'action de nos CIP dans leur mission auprès du GIP HIS en leur proposant de s'inscrire aux ateliers de sensibilisation destinés aux intervenants sociaux des accueils de jour, CHU et CHRS sur le thème : « Préparer et réussir l'accès au logement des personnes hébergées ».

En cours d'année, dans le cadre du lancement de l'accord départemental de partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivant piloté par la Unité Territoriale 75 de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIETS) d'Île-de-France, l'EPEC s'est inscrite dans un groupe de travail collaboratif autour de la thématique de la fluidité des parcours d'accès au logement par l'emploi auprès de la Ville de Paris et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France.

« Les mots des participants »



Je m'appelle Mohammad Hussain S. Je suis Afghan et je suis arrivé en France en août 2018.

J'ai rencontré la conseillère ALLERO au Pôle Emploi du 18^e en janvier 2022. J'ai commencé très vite l'accompagnement. J'ai d'abord terminé ma formation de français pour progresser dans la langue française et commencer mon projet professionnel.

J'ai fait une formation dans le bâtiment avec les Apprentis d'Auteuil. Cette formation m'a donné la possibilité de connaître les métiers du bâtiment. Pour moi, c'était important car je voulais travailler comme plombier. Avec la conseillère ALLERO, on a trouvé une formation mais je ne pouvais pas commencer car il fallait trouver une entreprise pour l'alternance. Finalement, on a trouvé une entreprise et j'ai commencé mon travail de plombier ! J'ai commencé la formation en alternance au mois de novembre 2022.

Avant de commencer la formation, j'ai fait des ateliers avec le programme ALLERO et aussi des visites pour connaître des monuments à Paris. Ce que j'ai le plus aimé, c'est le jeu de piste dans Paris que nous avons fait au mois d'août. C'était super !

Maintenant, je suis très content de commencer la formation de plombier car c'est le métier que je veux faire. Après, je vais passer mon permis de conduire.



Le programme ALLERO a été financé en 2022 par la Ville de Paris, l'État et France Terre d'Asile (PIC Réfugiés, BOP 104, aides aux postes) et des crédits de revitalisation



Je m'appelle Nini Viviane M. Je suis âgée de 40 ans, de nationalité Camerounaise où j'ai exercé le métier de technicienne de laboratoire en analyses médicales, dans le secteur médico-sanitaire.

Je suis arrivée en France en mars 2018, j'ai entamé une procédure de demande d'asile en octobre 2018 et j'ai obtenu le statut de réfugiée en décembre 2020. Démarches pleines d'embûches durant lesquelles j'ai pu relever de nombreux défis.

J'ai été orientée à l'EPEC en avril 2021, où j'ai été chaleureusement reçue par ma conseillère en insertion professionnelle, sur le programme ALLERO, qui m'a permis d'appréhender le fonctionnement de la structure et mes attendus pour mon insertion socio-professionnelle ; à travers des ateliers, mise à jour du curriculum vitae, du projet professionnel, la préparation pour la formation d'aide-soignante.

Je suis fière de l'accompagnement ALLERO reçu dans la globalité, et d'être à présent aide-soignante. Le DEAS (Diplôme d'État d'Aide-Soignante) sera remis en janvier 2023. Je remercie toute l'équipe ALLERO et les organismes financeurs, pour l'humanisme et les engagements renouvelés aux réfugiés et aux bénéficiaires de la protection subsidiaire. Merci du fond du cœur à l'équipe ALLERO pour la recherche visant à l'obtention de mes stages académiques.



Je m'appelle Gayani T. Je suis de nationalité sri-lankaise.

Dans mon pays, j'ai exercé mon métier de comptable trésorière et financière pendant 12 ans. Quand je suis arrivée en France en 2020, j'ai dû apprendre la langue mais je n'avais pas de professeur alors j'ai appris seule sur YouTube.

Après ma demande d'asile et l'obtention du statut de réfugiée en 2022, j'ai cherché un logement et fait beaucoup de démarches. C'est en allant à la Maison des Réfugiés qu'on m'a parlé du programme ALLERO. Avec ma conseillère, j'ai compris que je ne devais pas chercher n'importe quel travail mais que je pouvais me former et exercer à nouveau mon métier, que j'aime beaucoup.

Ensemble, nous avons trouvé une formation d'assistant comptable car je devais avoir un diplôme français pour trouver du travail. J'ai commencé la formation de 5 mois au titre professionnel d'assistante comptable au mois de novembre 2022, et ma conseillère m'a aidé à trouver une entreprise pour le stage d'un mois. J'ai obtenu mon diplôme à la fin du mois de mars 2023.

Je me dis que je suis chanceuse d'avoir rencontré quelqu'un qui m'a écoutée, entendu ma valeur et conseillée. J'ai repris confiance et je suis fière d'avoir un emploi aujourd'hui et je remercie beaucoup l'aide du programme ALLERO.

> ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

Pour les accompagnements ALLERO en cours sur la période du 01/01 au 30/04/2023

- > 102 personnes accompagnées par les deux CIP : 58 personnes présentes au 31/12/2022 et 44 nouvelles entrées en accompagnement au 30/04/2023.
- > Entrées stoppées au 31/03/2023, afin d'avoir un temps d'accompagnement minimum de 3 mois avant la clôture du programme ALLERO au 30/06/2023.
- > 16 sorties positives sur les 22 sorties d'accompagnement.

L'appui des CIP se traduit, au-delà des entretiens individuels, par des actions collectives de type « Ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi » en lien avec les événements d'accès à l'emploi comme les forums emploi et Jobs dating. Sur cette période, les candidats ALLERO ont pu être préparés et candidater à plusieurs forums : le Forum Impact Dating de la « Ligue des Jeunes Talents » à Saint Denis le 14/03 – Forum des métiers de la propreté en QPV Goutte d'Or le 17/03 – Forum des métiers des Services à la personne à la Mairie du 5^{ème} le 30/03.

L'accès aux emplois « en tension » est particulièrement facilité par des visites d'entreprises auprès du réseau des entreprises de l'EPEC :

- Métier de couvreur auprès de l'organisme de formation « CFM BTP » le 06/02
- Métiers de la restauration auprès de l'entreprise « SODEXO » le 15/03
- Métiers techniques du froid auprès de l'entreprise « Fraicheur de Paris » le 13/04

L'appui du Programme ALLERO se traduit aussi par des actions collectives à dimension sportive ou culturelle : « visite du Sacré Cœur » visite de la Maison de Victor HUGO, séances de Sport Cross, partage d'un goûter au restaurant solidaire situé dans la crypte de la Madeleine, visite du Musée Carnavalet, yoga, atelier bien-être, etc.

> EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME ALLERO ?





1^{er} forum emploi AVEQ - Paris 19^e
30/03/2023

LE GROUPEMENT DES CRÉATEURS

› La méthodologie du Groupement de Créateurs

La posture d'accompagnement est non-directive et bienveillante afin de créer un climat de confiance et propices à l'échange.

Afin de faire émerger le projet durant la phase « Emergence », l'accompagnement est mis en œuvre en respectant les valeurs, principes et la posture professionnelle qui fondent l'approche pédagogique des Groupements de Créateurs :

- › Une démarche en quatre étapes en proposant des entretiens individuels et des ateliers collectifs,
- › Une durée et des modalités d'accompagnement adaptées aux besoins et aux contraintes de chaque personne (contraintes d'activité à temps partiel, charges familiales...),
- › Un référent d'accompagnement Groupement de Créateurs sur toute la durée de l'émergence,
- › Un accompagnement qui favorise l'autonomie de la personne et la rend autrice et actrice de son projet,
- › La mobilisation d'outils diversifiés adaptés à la diversité des besoins et des situations d'apprentissage,
- › La confrontation du porteur de projet au marché et à son environnement économique (par exemple par la réalisation d'un stage de découverte en entreprise ou d'une enquête métier),
- › La formalisation écrite, par le porteur de projet ou si besoin avec une aide extérieure, de ses réflexions et acquis à l'issue de chaque étape du parcours,
- › Le libre choix de la personne accompagnée de poursuivre ou arrêter son parcours à chaque étape.

L'EPEC propose depuis fin 2021 un nouvel accompagnement à la création d'activité ou de projet, avec son dispositif **Groupement des Créateurs**, à destination des parisiens-ne-s de plus de 26 ans, en partenariat avec **l'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC)***.

Le Groupement de Créateurs accompagne l'envie d'entreprendre (une activité, un projet ou un évènement) des personnes éloignées de l'emploi, notamment des habitant-e-s des quartiers populaires, et favorise l'acquisition et le développement de leur autonomie sur le plan social, économique, mais aussi décisionnel (faculté de décider et d'agir par soi-même), au travers d'un accompagnement fondé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet.

La finalité des Groupements de Créateurs est l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires, en s'appuyant sur leur envie d'entreprendre comme catalyseur. Notre animatrice du Groupement de Créateurs a également comme objectif d'aller à la rencontre des publics à travers des permanences ou interventions dans les quartiers.

* <https://groupement-de-createurs.fr>

> ZOOM

Le Groupement de Créateurs a été financé, en 2022, par l'État (ITI) et le FSE (Région Ile de France)

Les nouvelles activités

Le Point Paris Emploi du 18^e arrondissement, en accueillant le Groupement de Créateurs, a renforcé son positionnement comme lieu ressources dédié à la création d'activité.

En 2022 ont vu le jour de nouveaux partenariats et formats d'ateliers avec notamment :

- > **La co-animation à plusieurs acteurs de l'accompagnement à la création d'activité (Cité Lab, Groupement de Créateurs, Positiv Planet et ADIE) d'un atelier sur les étapes du parcours de la création.** Ce type d'atelier permet non seulement une présentation des structures, une présentation des étapes de la création mais surtout la clarification d'un parcours d'accompagnement qui facilite par la suite l'orientation des porteurs de projet et le travail partenarial.
- > **Un partenariat avec le Barreau de Paris**, qui a permis à des porteurs de projet au stade de l'idée d'être sensibilisés aux différentes formes juridiques existantes et plus largement aux enjeux juridiques. En effet, le choix du statut juridique est une étape qui intervient bien après la phase d'émergence sur laquelle se positionne le Groupement de Créateurs mais les questionnements juridiques arrivent très tôt chez les porteurs de projet. Le fait d'avoir cette sensibilisation assez tôt les rassure et leur permet de se consacrer plus sereinement à la construction de leur projet.
- > L'intégration du pôle « Créer son activité » de la Cité des Métiers de Paris Villette avec une présence de l'animatrice du Groupement sur le pôle de conseil. Cette inscription dans l'écosystème des partenaires de la CdM Paris renforce notre identité d'intervention à l'échelle parisienne et cela optimise notre capacité à orienter au mieux les publics inscrits dans l'accompagnement du Groupement de Créateurs parisiens.

> Retour sur l'année 2022

Depuis le démarrage de l'action, nous avons pu constater un réel intérêt de la part du public et des partenaires pour cette action.

Si l'objectif pour 2022 était de sensibiliser 150 personnes à la démarche, et d'en accompagner 60, en réalité 63 personnes ont été sensibilisées, et 36 personnes ont été accompagnées. Ce résultat s'explique par une vacance de poste de plusieurs mois sur le dispositif.

En termes de proportions, les **objectifs sont atteints sur le taux de personnes accompagnées suite à la sensibilisation (objectif initial : 40 %, réalisé : 57 %)**. Il faut également noter que plus de 73 % du public accompagné par le Groupement de Créateurs sont des femmes, alors que l'objectif initial était de 50 %.

> ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

Sur la période du 01/01 au 30/04/2023

> **25 personnes accompagnées** à l'émergence de projet

> **27 personnes sensibilisées** à la démarche du Groupement de Créateurs

Quelques événements clés :

- > **Janvier 2023 : participation à l'atelier « Entreprendre dans les QPV »** (Ville de Paris) et à la **réunion de la coordination emploi de la Goutte d'or** (EDL-Ville de Paris).
- > **Février 2023 : participation à la 2^e édition de l'atelier « Les étapes de la création d'activité »** co-animé par le cité Lab du 18^e, le Groupement de Créateurs, l'ADIE et POSITIV PLANET au sein du Point Paris Emploi du 18^e de l'EPEC.
- > **Mars 2023 : animation du 1^{er} atelier « Initiation à l'Etude de Marché » animé au sein de la Cité des Métiers** dans le cadre de l'intégration du pôle « Créer son activité ». 8 personnes ont participé à cet atelier.
- > **Avril 2023 : participation au salon Go Entrepreneur** organisé par l'équipe Les Echos Le Parisien Evènements. Le Groupement Paris EPEC a tenu un stand aux côtés de l'Agence National des Groupements de Créateurs.

> EN SAVOIR PLUS SUR LE GROUPEMENT DE CRÉATEURS ?





EXPERIMENTATION/ INNOVATION





1^{er} forum emploi AVEQ - CPA Curial - Paris 19^e
30/03/2023



ALLER VERS L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

OBJECTIF

Le projet « AVEQ – Aller Vers l'Emploi dans les Quartiers » vise à mettre en place ou renforcer de nouvelles approches sur le territoire parisien, celles de « l'aller vers » en direction des publics adultes, demandeurs d'emplois et habitants des quartiers populaires. Pour cela, l'EPEC déploie des équipes emploi territorialisées pour aller au contact des publics, composées d'un médiateur emploi pour chaque quartier et de deux Conseillers en insertion professionnelle. Pour la première année, quatre territoires d'expérimentation ont été retenus, en concertation avec le Service Politique de la Ville, les Equipes de Développement local et la Préfecture : Chapelle Nord (18^e), Chapelle Sud (18^e), Stalingrad - Riquet – Michelet (19^e), Fougères le Vau (20^e).

L'objectif du projet est de toucher 300 personnes au total sur la première année par des pratiques de repérage « hors les murs » dans les quartiers d'expérimentation. L'enjeu majeur est de proposer une solution d'orientation et d'accompagnement à chaque personne repérée. L'instauration de pratiques collaboratives entre dispositifs doit permettre de répondre à l'augmentation constatée des personnes qui échappent aux dispositifs d'accompagnement et qui ne bénéficient qu'insuffisamment des opportunités de formation et d'emploi générées sur le territoire parisien (que ces emplois soient ensuite disponibles à Paris ou dans la métropole parisienne).

► Le réseau de partenaires

La mise en œuvre de cet ambitieux projet repose sur la mobilisation et l'implication d'un réseau de partenaires stratégiques et de terrain :

- Ville de Paris (DAE/BDEL, DDCT/SPV, DSOL/EPI et EPS)
- Préfecture
- Pôle Emploi
- Mission locale de Paris / Dispositif PRIJ
- Acteurs associatifs implantés dans les QPV/QVA et identifiés par le levier des équipes de développement local de la Ville de Paris
- Bailleurs : Paris Habitat, RIVP, I3F ...
- Entreprises (en particulier des secteurs en tension) et acteurs des branches professionnelles (fédérations, OPCO...)

➤ Le contexte et le constat

Le projet AVEQ est né d'un diagnostic partagé par l'EPEC, la Ville de Paris, l'État et les partenaires territoriaux, concernant l'insertion socioprofessionnelle des habitants des Quartiers Politique de la Ville (QPV) parisiens.

Ce diagnostic pose 3 constats en particulier :

- Les habitants des QPV s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail
- La part des habitants des QPV sur les dispositifs de droit commun est en baisse continue
- Les actions « d'aller vers » de la Mission locale dans le cadre du PRIJ donnent des résultats intéressants

➤ La méthode d'intervention

Plusieurs étapes sont nécessaires pour remobiliser les publics et sécuriser les suites de parcours.

➤ Repérage et accrochage des publics

Cette mission est réalisée à travers plusieurs approches complémentaires : tours de rue, permanences chez les partenaires locaux, animations en pieds d'immeubles, lien avec les personnalités influentes du quartier, organisation d'évènements emploi dans les quartiers, entretiens réguliers pour maintenir la mobilisation, accompagnement physique dans les démarches.

➤ Témoignage

**Un Directeur d'agence
Pôle Emploi :**

*Le médiateur agit comme un interprète,
entre les institutions et le public »*



Réunion de lancement AVEQ
Mairie du 19^e arrondissement
09/03/2023

➤ Orientations vers les dispositifs de droit commun

L'équipe AVEQ présente les offres du territoire au sein des quartiers, de manière adaptée au public :

- Les dispositifs d'accompagnement (PLIE, TZCLD, Pôle Emploi, MLP, RSA, etc.)
- Les offres d'emploi et les sessions de recrutement (notamment clause et DAE)
- Les offres de formation (en particulier Ville de Paris, Pôle Emploi et Région)
- L'insertion par l'activité économique
- Les actions de proximité (linguistique, numérique, remobilisation)
- L'accès au droit et l'accompagnement social

Elle communique sur les opportunités, met en relation les publics et les partenaires, et suit ces mises en relation pour favoriser leur réussite.

➤ **L'objectif est que ces orientations aboutissent à des entrées en solution** (accompagnement, clause, SIAE etc.) et à des sorties positives (emploi, création d'activités, etc.)

➤ Les facteurs de réussite

- Le lien de confiance établi avec le médiateur
- La réactivité, la souplesse et la disponibilité du médiateur et de l'équipe AVEQ (déplacer des RDV, se rendre disponible, accompagner physiquement pour certaines démarches)
- La présence de relais privilégiés et de personnes ressources dans les différentes institutions et chez les partenaires

➤ Les premières réalisations en 2022

Le déploiement du projet AVEQ a démarré en novembre 2022, par le 19^e arrondissement, dans les quartiers « Stalingrad Riquet » et « Michelet Alphonse Karr ».

Moins de deux mois après son installation, au 31/12/2022, le projet AVEQ avait déjà permis de :

- Repérer 23 personnes
- « Accrocher » 13 personnes
- Réaliser 6 orientations vers des dispositifs de droit commun.



Coordination emploi pour les quartiers prioritaires des Portes du 20^e – Centre Paris Anim Wangari Muta Maathai – 15 rue Mouraud, 75020 Paris – 09/12/2022

➤ ACTUS 2023

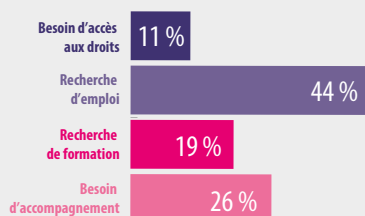
Données au 30 avril 2023

Le déploiement se poursuit en 2023 avec l'installation début janvier d'un second médiateur dans le quartier Fougères le Vau, au Nord du 20^e arrondissement.

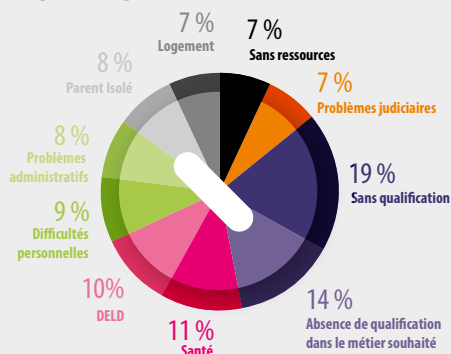
Au 30/04/2023, 82 personnes ont été accrochées sur les deux arrondissements : 37 femmes et 45 hommes.

119 orientations ont été réalisées (emploi, formation, accompagnement, accès aux droits...) pour 70 personnes.

Les demandes exprimées

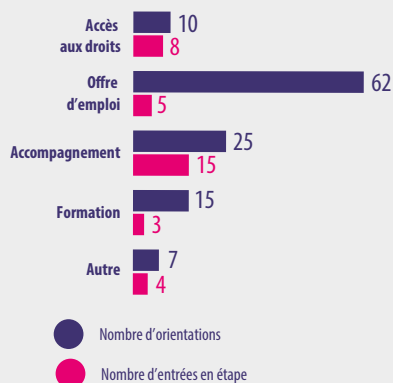


Les freins à l'emploi exprimés par les personnes rencontrées



Aboutissant à 35 entrées en solutions, pour 31 bénéficiaires :

Les orientations et les entrées en étape



La sortie du projet AVEQ a lieu au moins 1 mois après l'entrée en solution, afin de sécuriser le parcours. Ce délai peut être ajusté en fonction du parcours, des besoins et des demandes du bénéficiaire. Lorsqu'il s'agit d'un accès à l'emploi, la sortie n'interviendra qu'après la fin de la période d'essai.

20 bénéficiaires sont sortis du projet AVEQ au 30/04/2023, dont 70 % d'entre eux ont intégré un dispositif d'accompagnement vers l'emploi ou la création d'activité et 15 % ont bénéficié de l'accès aux droits.

Évènements emploi au sein des quartiers

➤ Les entreprises, les organismes de formation et les autres acteurs économiques sont également mobilisés par l'équipe AVEQ, afin de se déplacer dans les quartiers pour faire connaître leurs métiers et leurs opportunités d'emploi.

Le 1^{er} forum emploi AVEQ s'est tenu le 30/03/2023 au CPA Curial dans le 19^e. Il a réuni 15 exposants et 120 parisiens en recherche d'emploi. Il a donné lieu à 234 entretiens. Un mois après cette première rencontre, il y a eu 72 « deuxièmes rencontres » et 13 embauches effectives !




1^{er} forum emploi AVEQ - CPA Curial - 19^e arrondissement 30/03/2023



Le projet AVEQ a été financé en 2022 par la Ville de Paris et l'État (BOP 102, aides aux postes)

➤ EN SAVOIR PLUS SUR AVEQ





FAIRE ACCÉDER
À L'EMPLOI LES
PUBLICS QUI EN
SONT ÉLOIGNÉS
PAR LE LEVIER DE
LA COMMANDE
PUBLIQUE ET DES
MARCHÉS PRIVÉS
DU TERRITOIRE





Visite du chantier du Grand Palais
12/07/2022



UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE POLITIQUE TERRITORIALE DE L'EMPLOI AU BÉNÉFICE DES PERSONNES QUI EN SONT ÉLOIGNÉES

LE PÔLE CLAUSES SOCIALES

Le pôle Clauses sociales de l'EPEC développe son offre de services en direction de l'ensemble des parties prenantes de l'achat public et privé du territoire : donneurs d'ordres, entreprises et acteurs économiques, acteurs de l'emploi et de l'inclusion, structures de l'insertion par l'activité économique.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022



2 234
bénéficiaires



1 480 000
heures d'insertion
réalisées



BTP,
informatique,
gardiennage/sécurité,
solutions d'impression

4 secteurs d'activité
représentent plus de
68 % des heures réalisées



1 716
recrutements réussis

L'ensemble des recrutements supérieurs à 6 mois (CDI, CDD de plus de 6 mois, contrats en alternance) représentent 83 % d'emploi durable.



20 %
des heures réalisées
par les SIAE

1 798 marchés, publics et privés, accompagnés dont 569 nouveaux marchés notifiés sur l'année 2022

865 entreprises titulaires des marchés, en lien avec le Pôle Clauses sociales 60 % de TPE / PME

Comparativement à 2021, des indicateurs de résultats en nette progression

MARCHÉS ACTIFS

+ 42 %



HEURES
D'INSERTION
RÉALISÉES

+ 12 %



RECRUTEMENTS
RÉALISÉS

+ 133 %

PAR LE CTE
+ 28 %



BÉNÉFICIAIRES

+ 17 %

2 234 bénéficiaires des Clauses sociales en 2022

- > 16 % résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville
- > 13 % sont en situation de handicap

Répartition par genre

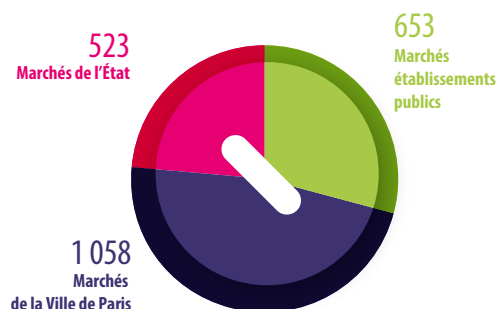
Si seulement 23 % de l'ensemble des bénéficiaires sont des femmes, la répartition F/H évolue fortement en fonction des modalités de mise en œuvre des Clauses sociales :

- > 32 % de femmes en recrutement direct
- > 10 % de femmes lorsque les modalités de recours aux SIAE sont utilisées par les entreprises

Niveau de qualification

Les publics de niveau CAP et inférieur représentent 53 % des bénéficiaires des Clauses sociales.

Répartition des bénéficiaires de la clause dans les différents marchés



Ventilation par tranche d'âge :

Les moins de 26 ans et les plus de 50 ans représentent 38 % de l'ensemble des publics bénéficiaires.

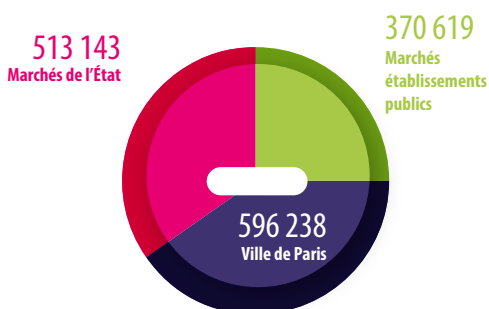
> Les heures d'insertion

1 480 000 heures de travail pour les publics en insertion réalisées en 2022

- > 70,1 % des heures d'insertion ont été réalisées par voie de recrutement direct
- > L'intérim classique représente 4 % des heures d'insertion, et le recours aux entreprises adaptées (public en situation de handicap) représente 2 %

Les secteurs professionnels du BTP (33,8 % des heures d'insertion réalisées), des services informatiques (18,6 % des heures réalisées), du gardiennage et de la sécurité (8,6 %), des solutions d'impression (7,3 %), de la collecte de déchets (7,1 %), des prestations intellectuelles (5,8 %) et du nettoyage (3,2 %) constituent les principaux domaines de réalisation des actions d'insertion.

Répartition des heures d'insertion par donneur d'ordre



20 % des heures d'insertion ont été réalisées par des contrats de sous-traitance et de mise à disposition entre les entreprises titulaires des marchés et les structures de l'IAE, soit 292 330 heures de travail pour **846 contrats d'insertion établis en 2022.**

- > 20 SIAE parisiennes ont bénéficié des Clauses sociales mises en œuvre par l'EPEC : **8 Associations Intermédiaires (AI), 4 Entreprises d'Insertion (EI), 5 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), 3 Régies de Quartiers (RQ)**
- > 203 702 heures d'insertion réalisées par les SIAE parisiennes, soit 70 % des heures d'insertion réalisées par l'ensemble des structures de l'IAE
- > 88 % des heures d'insertion mises en œuvre par les SIAE parisiennes sont réalisées sur les marchés de la Ville de Paris

➤ Les recrutements

1 716 recrutements ont été effectués sur l'année, dont

- 314 CDI, soit 19 % de la totalité des recrutements
- 181 Contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation)
- 94 CDD de 6 mois et plus

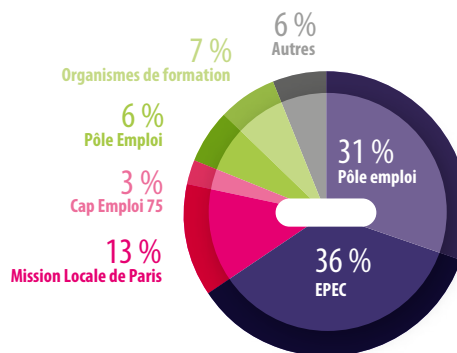
Les recrutements réalisés dans le cadre du Comité Technique Emploi :

Le Comité Technique Emploi du pôle Clauses sociales rassemble Pôle emploi, la Mission locale de Paris, Cap emploi-Sameth Paris, le GRAFIE, la DSol-Bureau RSA, le PLIE de Paris, l'École de la 2^{ème} Chance, la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi et la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires de la Ville de Paris.

C'est un outil d'animation territoriale piloté par l'EPEC. Le CTE a pour objet de positionner les publics parisiens éligibles aux Clauses sociales et en parcours d'accompagnement au sein des structures sur les actions d'insertion et les offres d'emplois produites par le dispositif du Pôle Clauses sociales.

Ce partenariat territorial a permis à 1 305 personnes d'être positionnées par les membres du CTE, et **303 recrutements ont été réalisés dans le cadre du Comité Technique Emploi (CTE) (+ 28 % comparativement à 2021).**

Répartition des recrutements du CTE par prescripteurs



➤ **Le taux d'emploi durable est de 78 %.** (78 CDI, 92 contrats en alternance - apprentissage et professionnalisation, 67 CDD de 6 mois et plus)

Des plans d'action sectoriels ou liés aux publics ont été mis en œuvre en 2022 avec les partenaires du CTE :

➤ Plan d'action pour favoriser l'intégration par l'emploi des publics réfugiés et primo-arrivants

➤ **85 recrutements**, soit un résultat à hauteur de 170 % de l'objectif visé (objectif initial : 50). Pôle emploi, la Mission locale de Paris, l'EPEC, les espaces parisiens pour l'insertion des bénéficiaires du RSA, France Terre d'Asile, Action Emploi Réfugiés, des organismes de formation et des structures associatives en charge de l'accompagnement des publics ont été mobilisés pour identifier et orienter les 85 personnes, réfugiés et primo-arrivants, recrutées par les entreprises accompagnées par l'EPEC.

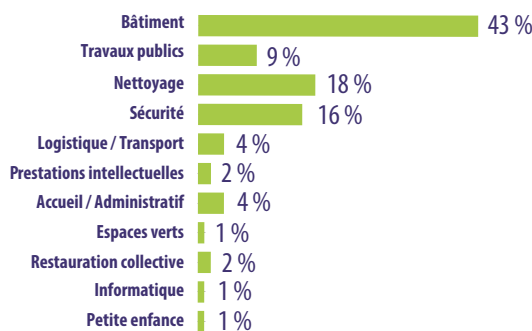
➤ 52 personnes ont été recrutées par des entreprises du secteur du BTP, soit 61 % du total des placements.

➤ 14 personnes ont été recrutées par des entreprises du secteur du nettoyage, soit 16 % du total des placements.

➤ 11 demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une protection internationale, ont pu intégrer une formation pré-qualifiante au métier de couvreur :

Le Pôle Clauses sociales de l'EPEC s'est associé au CFM BTP pour la mise en place d'une Préparation Opérationnelle à

Recrutements du CTE par secteur d'activité



l'Emploi Collective* (POEC) au métier de **couvreur** : recherche de candidats et co-construction de parcours de formation avec les entreprises du secteur, désireuses d'accompagner des demandeurs d'emploi fragiles à une reconversion professionnelle au métier de couvreur.

Cette dernière s'est déroulée du 13 décembre 2021 au 4 mars 2022. A l'issue de cette première étape de formation, tous ont continué avec un contrat de professionnalisation en couverture.

* La préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) est une action de formation permettant à plusieurs demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par une branche professionnelle.

Contenu de la formation:

1. Module professionnel aide-couvreur : 140 heures de formation
2. Module Préparation à l'emploi : 20 heures de formation
3. Module Français à visée professionnelle : 20 heures de formation
4. Module Français à objectif spécifique métier Couvreur : 80 heures de formation
5. Module Gestion du stress en milieu professionnel et savoir-être en entreprise : 20 heures de formation

Dans le cadre de ce projet 6 entreprises partenaires de l'EPEC ont accepté de se joindre au projet afin d'accueillir sur leur chantier les stagiaires et de poursuivre leur accompagnement avec un contrat de professionnalisation : Le Groupe Balas, Union Technique du Bâtiment, Toiture Parisienne, Lebras Frère, Ravier Riccoboni, l'entreprise Doumer, la Louisiane, Bourgeois et fils, MT Couverture et l'entreprise Coanus.

- Exemples de site d'accueil : Restauration de l'Aile Rohan du Musée du Louvre, l'Opéra Garnier, Rénovation du Musée National de la Marine de Paris.
- Les travaux publics, la restauration collective, la petite enfance et l'informatique constituent les autres secteurs d'activité pour lesquels 19 recrutements ont été opérés.

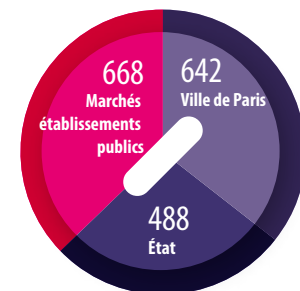
➤ Les marchés actifs

Des Clauses sociales mises en œuvre dans 1 798 marchés actifs, publics et privés

➤ 53,7 % des marchés actifs sont des marchés de service, 43,9 % des marchés de travaux, 2,4 % des marchés de fourniture.

Sur ces 1798 marchés actifs, **559 nouveaux marchés ont été notifiés en 2022**, soit 31 % du volume global d'activité sur l'année.

Répartition des marchés par donneur d'ordre



Diversifier les typologies de Clauses sociales intégrées dans les marchés

55 marchés comportent des conditions d'attribution ou critères de performances, tels que la parité femmes/hommes, la formation en alternance ou le recrutement en CDI pour renforcer l'engagement des entreprises titulaires et la qualité des actions d'insertion à réaliser.

3 marchés ont été réservés à des structures de l'insertion par l'activité économique.

➤ Les entreprises titulaires et sous-traitantes

865 entreprises sont titulaires des 1798 marchés actifs accompagnés par l'EPEC en 2022.

Les TPE / PME représentent 60 % des entreprises titulaires.





Le Pôle Clauses Sociales a été financé en 2022 par la Ville de Paris, l'État (BOP 102/104), le FSE+(OI Ville de Paris), des crédits de revitalisation et des financements privés

> ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

- > 186 500 heures réalisées et validées au 30 avril 2023, pour 760 bénéficiaires (21 % de femmes).
- > 65 % des heures réalisées le sont via le recrutement direct, et 27 % via le recours aux SIAE.
- > 1 621 marchés suivis ou en prévision d'être suivis par l'EPEC, dont 163 nouveaux marchés notifiés en 2023.

> FOCUS

Jeux Olympiques et Paralympiques

Dans le cadre des JOP Paris 2024, l'EPEC a une équipe dédiée aux marchés JOP, qui est

> **L'interlocutrice principale pour les maîtrises d'ouvrage** (SOLIDEO - Société de Livraison des Ouvrages Olympiques, DGJOPGE, Fédération Française de Tennis, et Grand Palais) et PARIS 2024 (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques). Des points d'étapes/bilans sont réalisés très régulièrement avec ces différentes maîtrises d'ouvrage pour contrôler la bonne mise en œuvre des Clauses sociales et effectuer un reporting des heures d'insertion réalisées.

> **L'interlocutrice principale pour les entreprises titulaires des différents marchés**, afin de :

- les guider à travers les différentes modalités qui leur sont permises (Embauche directe, mise à disposition de personnel via une Structure d'Insertion par l'Activité Économique, recours à la sous-traitance via une Structure d'Insertion par l'Activité Économique ou via une Entreprise Adaptée),
- les aider à définir un plan d'action de réalisation avant de récupérer les heures déclarées (et les éléments justificatifs liés),
- saisir l'ensemble de ces données sur notre logiciel de suivi.

En transverse, des plans d'action sectoriels sont mis en place pour préparer les publics : veille sectorielle, visite de chantier/sensibilisation aux métiers, projets de pré-qualification et préparation du public (POEC, CIPI, etc), campagne d'alternance.

Chiffres clés depuis le lancement des opérations liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques, courant 2019 :

- > 146 marchés ayant été suivis ou encore suivis par l'EPEC
- > 283 603 heures réalisées
- > 346 bénéficiaires dont, 17 % de femmes
 - 34 % de niveau égal ou supérieur au bac
 - 36 % de jeunes de moins de 26 ans et 12 % de 50 ans et plus
- > **413 contrats dont 83 % d'emplois durables** parmi la modalité de recrutement direct : 33 CDI, 47 CDD de plus de 6 mois, et 144 contrats en alternance.



> EN SAVOIR PLUS
SUR LES CLAUSES
SOCIALES



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES PARISIENNES POUR FAVORISER L'EMPLOI LOCAL : LE PÔLE MUTATIONS ÉCONOMIQUES

P. 37 > SERVICE D'APPUI RH AUX TPE/PME

P. 41 > PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI
AUX TRANSITIONS COLLECTIVES PARIS
ET HAUTS-DE-SEINE



OBJECTIF

Offrir aux entreprises parisiennes de moins de 50 salarié-e-s, quel que soit le secteur économique, un appui sur les différentes composantes du volet Ressources Humaines (gestion RH au quotidien et gestion de l'activité, respect des obligations légales, formation, fidélisation des salariés, séparation d'avec un collaborateur, conseil de premier niveau sur le recrutement, mobilités...) et sur l'accès aux aides et ressources mises en place par les pouvoirs publics pour soutenir économiquement et en matière RH, les TPE / PME.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022



248
établissements
bénéficiaires



189
nouveaux établissements
par rapport à 2020 et 2021
(démarrage en juin 2020)



345
appuis individuels et collectifs



15
sessions d'information
ou ateliers pratiques



12
lettres d'information

SERVICE D'APPUI RH AUX TPE/PME

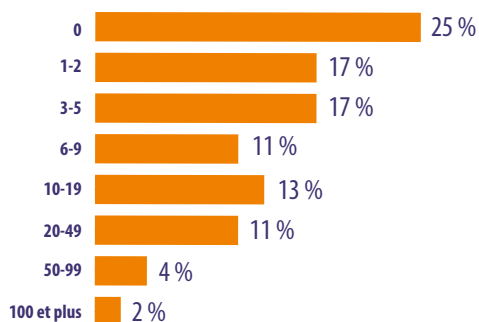


Le profil des établissements bénéficiaires

- 25,3 % d'établissements non-employeurs
- 70 % d'établissements de moins de 50 salariés dont 45,7 % de moins de 10 salariés

Établissements par tranches d'effectifs salariés

(En % des 221 répondants)

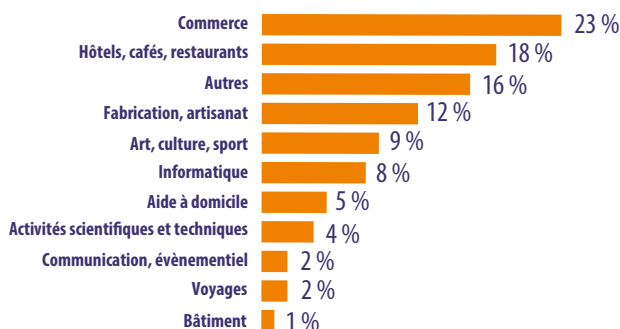


Les commerces et les hôtels, cafés, restaurants en tête des établissements bénéficiaires :

Comme en 2020 et en 2021, les commerces et les hôtels, cafés, restaurants sont les établissements bénéficiaires les plus nombreux du SARH. 23,4 % des établissements bénéficiaires sont des commerces et 18,4 % sont des hôtels, cafés, restaurants. Les établissements des secteurs **fabrication et artisanat** sont, quant à eux, plus nombreux en 2022 qu'en 2021. Ils représentent **11,4 % des établissements bénéficiaires en 2022 contre 5 % en 2021**. Le secteur art, culture, sport reste stable (9 % en 2022 contre 8 % en 2021). Une évolution notable par rapport à 2021 : **le secteur informatique représente 9 % des établissements bénéficiaires en 2022 ; le nombre d'établissements de ce secteur était anecdotique en 2021**.

Établissements bénéficiaires par secteur d'activité

(En %)



Les thèmes des sessions d'information et ateliers pratiques et les partenaires

RH - Comment conduire un entretien d'embauche pour un recrutement de qualité



RH - Fiche de poste et offre d'emploi : deux outils indispensables pour un recrutement de qualité



RH - Fidéliser vos salariés : des solutions concrètes pour conserver vos salariés et développer l'engagement collaborateur



RH - La formation professionnelle : vos obligations en tant qu'employeur, les solutions pour faire monter en compétences vos salariés



RH - Accomplir vos formalités liées à l'embauche et assurer la gestion de votre personnel en toute simplicité : l'URSSAF Île-de-France vous accompagne



RH - Le recours à un groupement d'employeurs : une alternative à l'embauche directe



RH - Clés managériales pour prévenir le stress, la démotivation, l'épuisement professionnel des salariés



Économie - Disposer de ressources financières stables : enjeux, conseils pratiques et outils de gestion de trésorerie



Économie - Aventure entrepreneur : jeu de plateau d'analyse financière



Économie - Dialoguer avec votre banque : conseils et appuis de la Banque de France - Médiation du crédit et focus remboursement de PGE 2022



Aide - Faire de Paris une ville résiliente : une aide financière pour proposer des solutions innovantes



Aide - Une aide financière pour engager des travaux d'accessibilité dans votre commerce



Aide - Engager votre entreprise dans la transition écologique



Aide - Innov'up expérimentation transition écologique : une aide financière pour tester une solution innovante



Aide - Un programme de coaching digital en boutique gratuit pour les commerçants et artisans parisiens



➤ Les modalités d'intervention :

Conseil individuel personnalisé, mise en relation avec des experts pour répondre à des questions spécifiques, sessions d'information, ateliers pratiques et lettres d'information sont les modalités d'intervention du Service d'appui RH aux TPE / PME parisiennes.

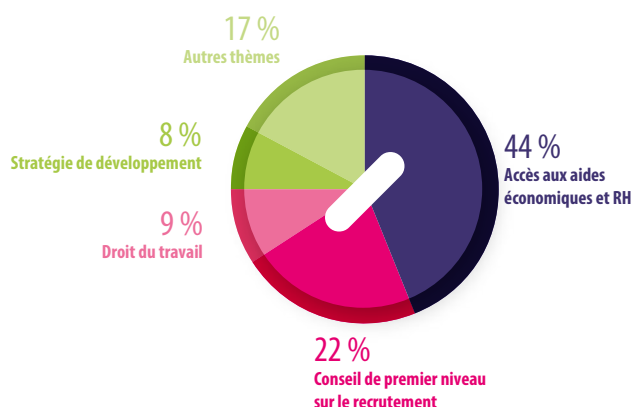
En 2022, sur 345 appuis réalisés, **58,5 % sont des appuis individuels et 41,5 % des appuis collectifs** (bénéficiaires des sessions d'information ou d'ateliers pratiques).

L'appui individuel

En 2022, 202 appuis individuels ont été réalisés.

➤ **L'accès aux aides et le conseil de premier niveau sur le recrutement en tête des demandes d'appui individuel**

Principaux thèmes d'appui individuel (En %)



En 2022, **l'accès aux aides domine la demande d'appui individuel** (43,5 % des demandes) comme en 2021 (80 %) mais on observe **un rééquilibrage des demandes en faveur d'un appui RH**, en particulier sur le thème du conseil de premier niveau sur le recrutement (22,3 % des demandes en 2022 contre moins de 6 % en 2021). Le droit du travail représente, quant à lui, près de 10 % des demandes en 2022 contre 3,5 % en 2021 et la stratégie de développement, 8 % des demandes. Les autres thèmes concernent la gestion des salariés, l'évolution de l'activité, la formation etc...).

A noter : l'apparition du thème de la cession d'entreprise en 2022 (3,4 % des demandes d'appui individuel).

L'appui collectif

15 sessions d'information (11) ou ateliers pratiques (4) ont été organisés avec 12 partenaires. 7 actions collectives portent sur le thème RH, 3 sur l'économie et 5 sur les aides. 183 dirigeants, gérants se sont inscrits et 79 ont participé (les inscrits non participants sont rappelés et le support d'animation leur est transmis).

Communication et valorisation

➤ **12 lettres d'information ont été produites et adressées à un réseau de près de 2500 établissements.**

Chaque session d'information ou atelier pratique est valorisé par un article et la mise à disposition du support d'animation sur la page dédiée au SARH de notre site internet : www.epec.paris/actualites



> Focus



Cession - Transmission de l'atelier artisanal du dernier timbreur sur balancier en France en raison du départ à la retraite du couple

- > **Double enjeu** : cession de l'atelier, transmission du savoir-faire
- > **Cession de l'atelier** : mise en relation avec la CMA pour réaliser le diagnostic sur la situation économique et estimer le prix de cession
- > **Transmission du savoir-faire** : problématique de l'absence de formation préparant à cette activité : recherche d'écoles proposant des formations préparant à une activité comparable. Identification de la formation de doreur à chaud proposée par le Lycée Corvisart
- > **Organisation d'une rencontre** entre la directrice, la responsable de formation du Lycée Corvisart et le timbreur sur balancier : pour identifier des candidats qui souhaiteraient compléter leur formation de doreur à chaud par l'acquisition des gestes professionnels du timbrage sur balancier
- > **Rencontre filmée par l'EPEC et création d'une vidéo** pour faire connaître le métier de timbreur sur balancier et susciter l'intérêt de repreneurs et de candidats à l'apprentissage du métier : prise de contact avec l'INMA, les Ateliers de Paris pour relayer la vidéo et notre article sur cette situation
- > **Mise en relation** de candidats pour l'apprentissage du métier et d'un repreneur potentiel avec le timbreur sur balancier
- > **Organisation et animation d'un groupe de travail partenarial** avec le Lycée Corvisart, la CMA, l'INMA, la Ville de Paris.
- > **Recherche de dispositifs de financement** pour un repreneur (Région Île-de-France), pour le binôme artisan / personne souhaitant acquérir le savoir-faire (Savoir-faire en transmission de la Ville de Paris) ...
- > **Le timbreur sur balancier a cédé son atelier. Il est rémunéré par le repreneur pour former des salariés à son métier.**

Lien vers
l'article
et la vidéo :



> ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

- > Au 30 avril 2023, **629 établissements ont bénéficié du Service d'appui RH aux TPE PME parisiennes de l'EPEC** depuis sa création le 1^{er} juin 2020.
- > Du 1^{er} janvier 2022 au 30 avril 2023 : **297 établissements ont bénéficié du SARH.**

Le SARH a été financé en 2022 par la Ville de Paris et l'État (BOP 103)

> EN SAVOIR PLUS
SUR LE SARH
DE L'EPEC ?





Transitions collectives

Le nouveau parcours de formation pour anticiper et accompagner la reconversion de vos salarié(e)s

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI AUX TRANSITIONS COLLECTIVES PARIS ET HAUTS-DE-SEINE

OBJECTIF

Les Transitions Collectives : **un outil de reconversion professionnelle externe à l'entreprise** proposé par l'État et ayant pour objectifs de prévenir les licenciements économiques et d'accompagner les mutations économiques

- Un congé de formation pour les salariés volontaires dont l'emploi est fragilisé (risque de licenciement) ou en évolution (et qui ne souhaitent pas développer de nouvelles compétences pour s'y adapter)

- Un accompagnement du salarié tout au long de sa reconversion professionnelle vers un métier porteur sur le bassin d'emploi
- Une prise en charge par l'État, des coûts pédagogiques et du salaire, totale pour les entreprises de moins de 300 salariés

Depuis 2021, l'EPEC porte la Plateforme territoriale d'appui à la mise en œuvre des Transitions Collectives pour Paris et, depuis 2022, pour les Hauts-de-Seine également.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022



77

entretiens de dirigeants de TPE / PME dans les secteurs de la culture, des hôtels et restaurants, de l'événementiel et du voyage



37

réunions partenariales (Transitions Pro Île-de-France, Groupement évolution, Banque de France,

DRFIP, DARP, Cité des métiers, PIE, Prodiss, CJD, syndicats de salariés (CFE-CGC, FO, UNSA, CFEC), OPCO Atlas, SARH Hauts-de-Seine (Vallée Sud, CCI 92, Maison de l'emploi Rives de Seine), autres partenaires (équipes emploi EPEC, plateformes franciliennes, association des cinémas indépendants parisiens, haute école de joaillerie, Observatoire Com Média, organismes de formation)



17

présentations des Transitions Collectives à un public de chefs d'entreprise ou de salariés



9

appuis personnalisés de chefs d'entreprise



3

entreprises engagées dans les Transitions Collectives

4

salariés en reconversion professionnelle

► L'ORGANISATION ET L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA PLATEFORME



La Plateforme s'adresse aux entreprises qui ont des emplois fragilisés et aux entreprises qui recrutent. L'objectif général est d'identifier et d'appuyer les entreprises ayant des emplois fragilisés et les entreprises qui recrutent pour sécuriser le retour à l'emploi des salarié-e-s en reconversion professionnelle vers des secteurs porteurs sur le bassin d'emploi, ceci en coopération avec les différents acteurs de l'entreprise (dirigeant, RH, CSE...) et avec les acteurs de l'emploi / formation.

- **Secteurs qui « décroissent »** : l'EPEC s'est d'abord positionné sur les secteurs emblématiques du tissu économique parisien qui avaient été fragilisés par la crise sanitaire.
- **Depuis janvier 2022**, la Plateforme s'adresse à tout secteur d'activité ainsi qu'aux entreprises des Hauts-de-Seine (car le département n'a pas de plateforme sur son territoire).
- **Secteurs qui recrutent** : l'EPEC s'est positionné sur 4 secteurs porteurs (dont 2 secteurs en tension de recrutement) et 2 secteurs aux métiers parfois émergents.

► PROBLÉMATIQUES DES ENTREPRISES

Il ressort de notre analyse des entretiens conduits auprès des dirigeants de TPE / PME des 4 secteurs précités que, sur 59 répondants :

- 83 % avaient vu leur chiffre d'affaires baisser par rapport à 2019 mais près de 90 % avaient bénéficié des aides économiques et RH mises en place par les pouvoirs publics (PGE et Fonds de Solidarité principalement)
- 73 % avaient des enjeux de maintien des salariés en poste
- 73 % n'envisageaient pas de réduction d'effectifs
- 81 % déclaraient ne pas avoir d'emplois fragilisés
- 69 % avaient des besoins de recrutement

► APPUIS PERSONNALISÉS

Nous avons appuyé 9 TPE à s'engager dans les Transitions Collectives (une SCIC culturelle, un service en ligne de réalisation de visas, un commerce de détail d'optique, une entreprise culturelle, un restaurateur, un parfumeur, une agence de publicité, une agence de voyages et une association dédiée au cinéma indépendant).

- 14 emplois étaient fragilisés
- 6 projets n'ont pas abouti (les délais d'instruction étaient trop longs en regard de la situation économique de l'entreprise, des salariés ont préféré signer une rupture conventionnelle, un dirigeant n'a pas donné suite)
- 3 entreprises se sont engagées dans les Transitions Collectives et 4 salariés sont en reconversion professionnelle

3 entreprises engagées dans les transitions collectives et 4 salariés en reconversion professionnelle

| 2022 | Problématique | Emploi(s) fragilisé(s) et volontaires pour se reconvertir | Dépôt accord de GEPP ou décision unilatérale d'adhésion aux transitions collectives par le dirigeant / dépôt du dossier Transco par le salarié | Projet de reconversion | Suites du projet |
|---|---|---|--|---|--|
| Agence de publicité | Agence de 3 salariés avec un Plan de sauvegarde en cours. Ses salariés sont placés en activité partielle de longue durée. | 2 commerciaux sédentaires. Un employé et un cadre en CDI avec une ancienneté respective de 18 et 6 ans. | Oui | Community manager | Recherche d'organismes de formation. |
| Agence de voyages | Agence de moins de 10 salariés en baisse d'activité avec des postes fragilisés. | 1 responsable de production et d'animation des ventes. 1 responsable communication et développement. | Oui pour une salariée | Reconversion en Cybersécurité | Formation en cours en intelligence économique et non plus en cybersécurité. Le calendrier d'instruction de son dossier Transco ne coïncidait pas avec celui de l'entrée en formation en cybersécurité. L'organisme lui a proposé d'intégrer la formation en intelligence économique. |
| Association avec activité liée au cinéma | Pour la première fois depuis 10 ans, l'association d'une 10 ^{aine} de salariés présente en 2022 un déficit. L'association va réorganiser ses activités et supprimer un des postes de chargé de mission éducative. L'association souhaite accompagner au mieux son salarié. L'association ne connaît pas Transitions Collectives. | 1 chargé de mission éducative qui a 20 ans d'ancienneté souhaite quitter l'association et se reconvertir au métier de monteur audiovisuel. Il avait déposé un dossier de Projet de transition professionnelle (PTP) qui avait été refusé car il n'était pas prioritaire. | Oui | Monteur audiovisuel. Métier en tension de recrutement en Île-de-France. | Le salarié a trouvé son organisme de formation. La formation démarre en mars 2023 pour une durée de 6 mois. |

> Focus



Lien vers
l'article
et la vidéo :



Intervention / communication

L'Observatoire COM MEDIA a organisé une journée - événement intitulée, Vers une recombinaison du marché publicitaire, le 8 décembre 2022.

La filière de la communication compte 95 % de TPE / PME sur les 55 000 entreprises qui la composent. L'Observatoire COM MEDIA rappelle que cette filière comporte aujourd'hui **des entreprises qui ont de forts besoins de recrutement** car elles se situent dans des secteurs porteurs et **des entreprises qui présentent des risques de défaillances**.

Dominique Scalia, Président de l'Observatoire COM MEDIA et Alexandre Scalia ont **sollicité l'EPEC pour participer à la table ronde, Attirer, former et faire évoluer les communicants, comment s'y prendre ?** Ensemble Paris Emploi Compétences est intervenu aux côtés de l'association PactePME, du Groupe STACI et de la DRIEETS Île-de-France (Déléguée à l'accompagnement des reconversions professionnelles de Paris (DARP).

> ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

- > Du 1^{er} janvier 2022 au 30 avril 2023 : **93 entretiens de dirigeants de TPE / PME / ETI réalisés.**

La plateforme parisienne d'appui aux Transitions Collectives a été financée en 2022 par l'État (BOP 103) et des crédits de revitalisation

> EN SAVOIR PLUS SUR LA TRANSITIONS COLLECTIVES ?





PLATEFORME SERVICES À LA PERSONNE ET MÉTIERS DU DOMICILE





Rencontre – débat sur les équipes autonomes –
PPE 10 209 Rue La Fayette – 75010 Paris
16/03/2022



Job dating des métiers de l'aide à domicile –
Maire du 20^{ème} – 6 Place Gambetta – 75019 Paris
13/10/2022

PLATEFORME SERVICES À LA PERSONNE ET MÉTIERS DU DOMICILE

CONTEXTE GLOBAL

Les Services à la Personne et Métiers du Domicile désignent l'ensemble des activités d'assistance aux personnes âgées ou handicapées, de tâches ménagères ou encore de garde d'enfants, lorsqu'elles sont exercées à domicile. Ils visent à répondre au besoin croissant des personnes dépendantes et des familles d'être épaulées dans leur vie quotidienne.

Les services à la personne regroupent une palette de 26 activités différentes, mais l'essentiel des besoins des ménages porte sur les trois « activités phares » du secteur :

- Aide-ménagère
- Aide à domicile (Auxiliaire de Vie) pour personnes dépendantes
- Garde d'enfants à domicile



> La situation à Paris :

Le territoire parisien compte plus de 3 800 structures, dont 237 autorisées par la Ville de Paris. 16,8 % des ménages parisiens ont recours à des services à domicile (troisième taux de recours en France après les Hauts-de-Seine et les Yvelines). Ce taux devrait augmenter de 19 % d'ici à l'horizon 2035*.

Le secteur souffre cependant de très fortes tensions de recrutement : sur 2 740 offres d'aide à domicile ouvertes à Paris en 2022, 69 % n'ont pas été pourvues ou ont occasionné de fortes difficultés pour les recruteurs**. Ces tensions de recrutement affectent l'activité économique des structures, les conditions de travail des salariés et la prise en charge des publics.

* Source : INSEE, 2020

** Source : Enquête Besoins de Main d'œuvre 2022 de Pôle emploi-Crédoc

La plateforme portée par l'EPEC

Face à ces problématiques, l'EPEC à la Ville de Paris et à l'État de réouvrir une plateforme d'appui chargée de mobiliser les énergies, rassembler les initiatives et coordonner les actions autour d'un projet collectif de revalorisation des métiers du domicile à l'échelle du territoire parisien.

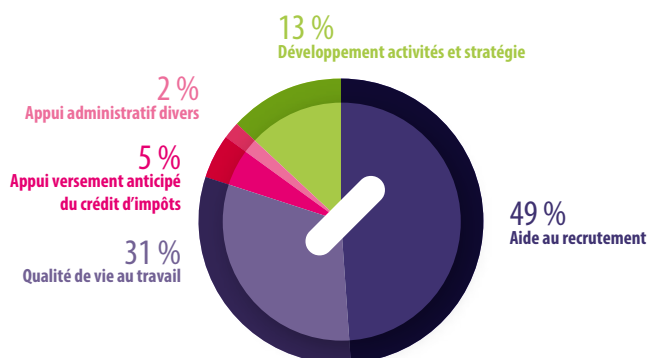
Les activités de la Plateforme Services à la personne et Métiers du domicile de l'EPEC, interrompues le 30 juin 2019 faute de financements suffisants, ont donc repris en mai 2022 autour de cinq axes de travail :

- > **Formation et professionnalisation des dirigeants**
- > **Digitalisation des structures**
- > **Qualité de Vie au Travail et Prévention des Risques Professionnels**
- > **Appui au recrutement**
- > **Veille informationnelle sectorielle**

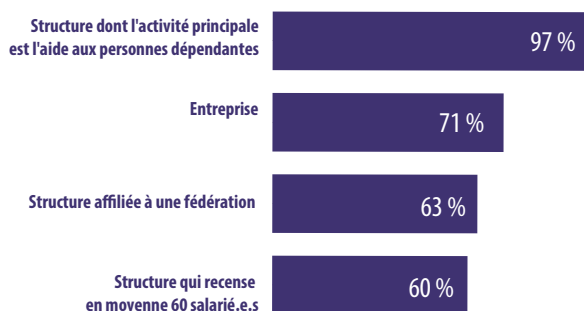
En 2022, la Plateforme Services à la personne et Métiers du domicile de l'EPEC c'est :

- > Une offre de service adressée à près de 400 structures parisiennes
- > 39 entreprises ou associations accompagnées pour un total de 2 340 salariés
- > 5 évènements collectifs sur les thèmes de l'Emploi et de la Qualité de vie au travail
- > 10 accompagnements individuels de dirigeants sur les thèmes des ressources humaines et du développement économique
- > 78 demandeurs d'emploi mobilisés pour un total de 10 recrutements durables
- > 14 prescripteurs emplois mobilisés et un réseau de partenaires reconstitué
- > 8 lettres d'information sectorielle mensuelles adressées à plus de 400 contacts
- > Une collaboration constante avec la Ville de Paris pour la structuration de l'offre sur le territoire

Répartition thématique des interventions de la plateforme :



Portrait-robot des structures accompagnées par la plateforme :



La Plateforme Services à la Personne et métiers du domicile a été financée en 2022 par la Ville de Paris et l'État (BOP 103)

> ACTUS 2023

Données au 30 avril 2023

En 2023, la Plateforme Services à la personne et Métiers du domicile c'est :

- > Des petits-déjeuners de travail thématiques avec les dirigeants,
- > Des évènements collectifs sur des sujets structurants,
- > Un travail renforcé auprès des prescripteurs emploi pour promouvoir les métiers et les carrières,
- > Des évènements de découverte métiers pour les demandeurs d'emploi,
- > Des jobs dating programmés pour développer l'emploi du secteur,
- > Des permanences au sein du Point Paris Emploi du 10^{ème} arrondissement,
- > Une étude de besoin d'un GEIQ,
- > Une veille informationnelle sectorielle,
- > Des fiches pédagogiques pour les professionnels de l'emploi,
- > Des collaborations avec la DRIEETS, l'AFPA et les autres plateformes d'Île-de-France pour un projet de Gestion des emplois et parcours professionnels territoriale et de création d'une boîte à outils Action de Formation En Situation de Travail (AFEST) pour les dirigeants de structures.

Au 30 avril, la plateforme a organisé 5 évènements collectifs qui ont touché 15 dirigeants de structures, 18 demandeurs d'emploi et 40 professionnels de l'emploi.

> EN SAVOIR PLUS SUR LA PLATEFORME SERVICES À LA PERSONNE ET MÉTIERS DU DOMICILE ?





AGIR
EN PARTENARIAT
AVEC LE SERVICE
PUBLIC DE L'EMPLOI
ET LA VILLE DE PARIS
POUR FAVORISER
L'EMPLOI DURABLE





L'EPEC, en tant qu'acteur du territoire parisien est membre actif des différentes instances stratégiques parisiennes :

- › Plan Parisien pour l'Insertion et l'Emploi (PPIE) 2021-2025
- › Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)
- › Comité de Bassin restreint réunissant les acteurs parisiens du Service Public de l'Emploi (DRIEETS, Ville de Paris, Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, EPEC)
- › Comité de Pilotage du SPRO T1 piloté par la Mission Locale de Paris et l'Université Sorbonne Nouvelle
- › Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE)
- › Comité de Pilotage du Réseau EIF-FEL
- › Comité Stratégique de la Cité des Métiers Paris Villette

L'EPEC, avec la Mission locale, Pôle emploi, Cap Emploi et l'École de la 2^{ème} chance, est signataire des **Pactes Parisiens pour l'emploi** que la Ville de Paris initie et signe avec de grandes entreprises inscrites sur le territoire parisien.

L'EPEC participe également aux réflexions territoriales concernant la démarche « Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée ».





FINANCER LES
ACTIONS, PILOTER
LA SUBVENTION
GLOBALE FSE
ET GÉRER LE BUDGET
DE L'ASSOCIATION
AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ



➤ Subvention Globale FSE 2018 - 2021

Prolongation de la période de programmation de la seconde subvention globale FSE - Le dispositif de relance REACT-EU

Le Conseil Européen du 23 août 2020 a approuvé une feuille de route pour la relance afin d'atténuer les effets économiques et sociaux nés de la crise sanitaire et favoriser une reprise de l'économie. Cette feuille de route a abouti à la création d'un fonds de relance et de résilience, et à la mobilisation de ressources complémentaires dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds européens structurels et d'investissement nommé REACT-UE.

Dans le cadre de ce plan de relance, un montant supplémentaire de 55 milliards d'euros a été alloué à l'échelle de l'Union européenne, dont 12 milliards d'euros mobilisés par l'intermédiaire du Fonds social européen (FSE).

Ce montant est attribué aux programmes de la politique de cohésion 2014-2020, au titre d'une nouvelle initiative "REACT-EU" (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe).

Ces ressources REACT-UE représentent pour le programme opérationnel national FSE (PON) en métropole 617 millions d'euros dont 150 millions d'euros pour les volets déconcentrés. Selon la répartition de la dotation globale au niveau régional, l'Île-de-France a bénéficié d'une dotation déconcentrée de 25 034 529 €, dont 3,5 % consacrés à des actions d'assistance technique.

Ainsi, par la lettre du Préfet de la Région d'Île-de-France du 30 novembre 2021, il a été accordé à l'OI EPEC PLIE de Paris, au titre de la seconde subvention globale (SG 2018-2021), une dotation de crédits REACT-UE d'un montant global de **1 248 458 €**, répartie comme suit :

- Crédits d'intervention (Axe 5) - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie : **1204 762 €**
- Crédits d'assistance technique (Axe 6) : **43 696 €**

Ces crédits ont été intégrés par voie d'avenant à la convention de la seconde subvention globale de l'EPEC 2018-2021, afin de répondre aux besoins plus importants apparus dans le champ de l'inclusion du fait de la crise sanitaire.

Ce renfort accordé pour la seconde délégation de gestion FSE 2018-2020, au titre des ressources REACT-EU avait pour objectif de répondre aux besoins du territoire dans le champ de l'inclusion.

Le Préfet de la région d'Île-de-France a par ailleurs sollicité auprès des précédentes ministres chargées du travail et de l'insertion de nouveaux moyens permettant de préserver le montant de 2014-2020, compte tenu des enjeux particuliers du territoire francilien, notamment sa situation contrastée. En réponse à cette demande, les ministres ont décidé d'octroyer une deuxième tranche de crédits déconcentrés REACT-EU à l'Île-de-France, à hauteur de 30 millions d'euros, en complément de la première tranche répartie en 2021. Cette dotation supplémentaire de crédits REACT-EU étant destinée à couvrir les dépenses sur les premières années de la programmation FSE+, une répartition au prorata de la dotation 2021-2027 déléguée à chaque organisme intermédiaire a été retenue.

Ainsi, par lettre du 20 juin 2022, il a été octroyé à l'OI EPEC PLIE de Paris, une dotation supplémentaire d'un montant de **1 736 914,33 €** dans le cadre de la deuxième tranche des crédits REACT-EU mobilisables exclusivement sur l'axe 5.

Cette enveloppe a permis de financer des projets jusqu'à 100 % sur fonds européens, contrairement au principe de cofinancement qui prévaut habituellement.

Ces nouveaux crédits REACT-EU ont été intégrés à la seconde convention de subvention globale 2018-2021, prolongée en 2022, par voie d'avenant actant ainsi la modification du plan de financement et des dispositifs concernés.

Programmation FSE 2022

Au cours de l'année 2022 l'OI EPEC PLIE de Paris a programmé au titre de crédits d'intervention REACT-EU, **21 opérations** (constituées de 19 opérations externes et 2 opérations internes dont 1 opération d'assistance technique), suite à la publication de **6 appels à projets dont 1 lancé en décembre 2021**, pour un coût total de **2 739 112,48 €** et un montant total de FSE programmé de **2 567 831,14 €**.

CONVENTIONNÉ (Avenant 5)

| | FSE | CONTRE-PARTIES NAT. | FINANCEMENT TOTAL | TAUX FSE |
|-------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|----------------|
| OS 3.9.1.1 | 6 904 680,46 € | 6 451 367,26 € | 13 356 047,72 € | 51,70 % |
| OPÉ EXT | 6 056 835,07 € | 4 908 042,07 € | 10 964 877,14 € | |
| OPÉ INT | 847 845,39 € | 1 543 325,19 € | 2 391 170,58 € | |
| OS 3.9.1.3 | 1 141 239,80 € | 1 594 553 € | 2 735 792,80 € | 41,72 % |
| OS 4.1.1.1 | 43 496,61 € | 43 496,61 € | 86 993,22 € | 50,00 % |
| OS 5.13.1.1 | 2 941 676,33 € | 0,00 € | 2 941 676,33 € | 100,00 % |
| OPÉ EXT | 2 092 814,75 € | 0,00 € | 2 092 814,75 € | |
| OPÉ INT | 848 861,58 € | 0,00 € | 848 861,58 € | |
| OS 6.0.0.1 | 43 696,00 € | 43 696,00 € | 87 392,00 € | 50,00 % |
| TOTAL SUB. GLOB. | 11 074 789,20 € | 8 133 112,87 € | 19 207 902,07 € | 57,66 % |

PROGRAMMÉ du 01/01/2018 au 31/12/2022

| FSE | CONTREPARTIES NAT. | | FINANCEMENT TOTAL | TAUX FSE |
|------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|----------------|
| | DEPT. 75 | AUTRES | | |
| 7 214 331,07 € | 1 102 636,60 € | 6 093 250,63 € | 14 410 218,30 € | 50,06 % |
| 5 978 583,13 € | 0,00 € | 2 552 981,82 € | 8 531 564,95 € | |
| 1 235 747,94 € | 1 102 636,60 € | 3 540 268,81 € | 5 878 653,35 € | |
| 1 190 891,00 € | 1 767 467,52 € | 0,00 € | 2 958 358,52 € | 40,26 % |
| 43 496,61 € | 145 517,19 € | 0,00 € | 189 013,80 € | 23,01 % |
| 2 524 135,14 € | 0,00 € | 15 443,74 € | 2 539 578,88 € | 99,39 % |
| 1 675 273,56 € | 0,00 € | 15 443,74 € | 1 690 717,30 € | |
| 848 861,58 € | 0,00 € | 0,00 € | 848 861,58 € | |
| 43 696,00 € | 155 837,60 € | 0,00 € | 199 533,60 € | 21,90 % |
| 11 016 549,82 € | 3 171 458,91 € | 6 108 694,37 € | 20 296 703,10 € | 54,28 % |

FSE conventionné

11 074 789,20 €

FSE programmé

11 016 549,82 €

100 %

99,47 %

Au 31.12.2022, 11 016 549,82 € de crédits FSE ont été programmés au total, représentant un taux prévisionnel global de programmation de 99,47 %

➤ Contrôles d'opérations réalisés en 2022

En 2022, la DRIEETS (Autorité de Gestion Déléguée) a reconduit l'organisation des opérations de remboursement du FSE aux OI franciliens mise en place en 2019 afin d'améliorer l'organisation des remboursements du FSE des OI et de favoriser une transmission fluide des CSF à l'autorité de certification.

Ainsi, 3 opérations de remboursement des CSF « comptabilisés AC » ont été organisées en 2022, au cours desquels l'OI EPEC PLIE de Paris a remonté un total de **20 opérations** constituées de 17 opérations externes et 3 opérations internes.

En termes de montant total **3 301 247,29 €** de dépenses ont été contrôlées, pour un montant de **3 002 409,58 €** correspondant à un montant du FSE à rembourser de **1 879 655,91 €**.

Au 31/12/2022 le taux de consommation du FSE/REACT'EU est de **66,73 %**.

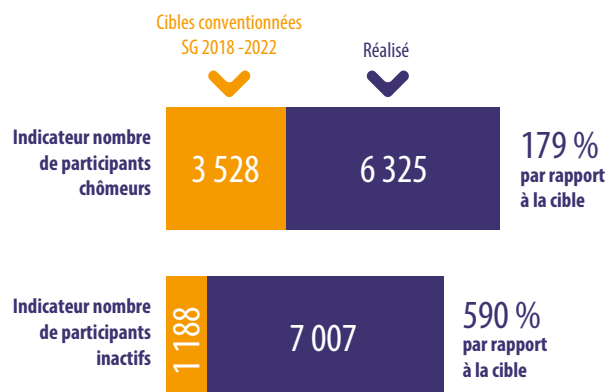
Au global, pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2022, **15 342 457,66 €** de dépenses ont été certifiées pour un montant FSE consommé de **7 390 682,44 €**, soit un taux d'intervention FSE de **48 %**.

Enfin, au cours de l'année 2022, le service gestionnaire de l'OI a répondu à un CCR (contrôle ciblé sur risque) sur l'éligibilité des participants. Les conclusions de ce contrôle de second niveau ont abouti à un avis de conformité sans correction financière.

➤ Suivi des indicateurs de réalisation du cadre de performance du FSE Axe 3

Ces valeurs réalisées au 31/12/2022 ont été extraites de l'Outil décisionnel MDFSE.

Le PLIE de Paris contribue fortement à l'atteinte des objectifs fixés par le PON FSE au niveau régional.



➤ Focus

Le FSE + 2021-2027

En mars 2022, le Préfet de la région d'Île-de-France a décidé de reconduire l'EPEC en sa qualité d'Organisme Intermédiaire au titre du volet déconcentré francilien du programme national du Fonds Social Européen Plus (PN FSE+) 2021-2027.

La répartition des dotations départementales du FSE+ pour la période 2022-2027 a été déterminée sur la base d'un critère historique (dotation FSE 2014-2021) pondéré à 60 %, et d'un critère de contexte pondéré à 40 % (données socio-économiques concernant l'ensemble des publics résidant dans chaque territoire départemental) : nombre de foyers bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA), nombre de personnes sous le seuil de pauvreté, nombre de demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et nombre de NEET (jeunes de 16 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation).

Pour les départements ayant une gouvernance reposant sur deux organismes intermédiaires, comme c'est le cas pour le département de Paris, une répartition infra-départementale a été effectuée.

Ainsi, au regard des spécificités du territoire parisien et compte tenu des deux organismes intermédiaires (OI EPEC et OI Ville de Paris), il a été attribué à l'OI EPEC une dotation de 11 943 360 € au titre du FSE + pour la période 2022-2027.

Ces fonds sont répartis comme suit :

➤ Crédits d'intervention : Priorité 1 – OSH

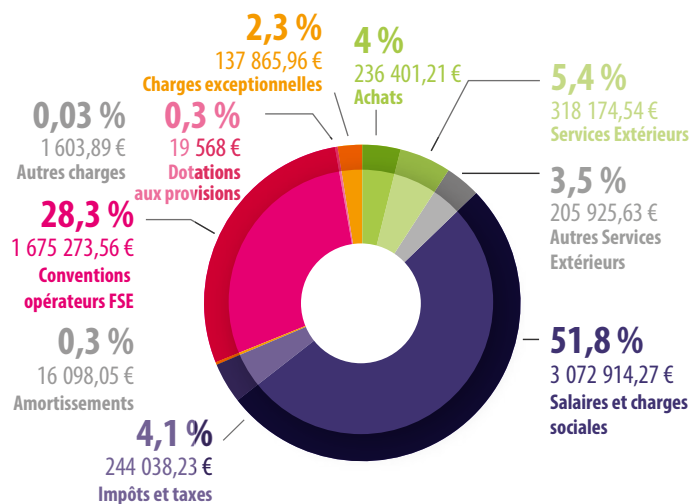
Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et les plus vulnérables/exclus : **11 600 000 €**

➤ Crédits d'assistance technique : **343 360 €**

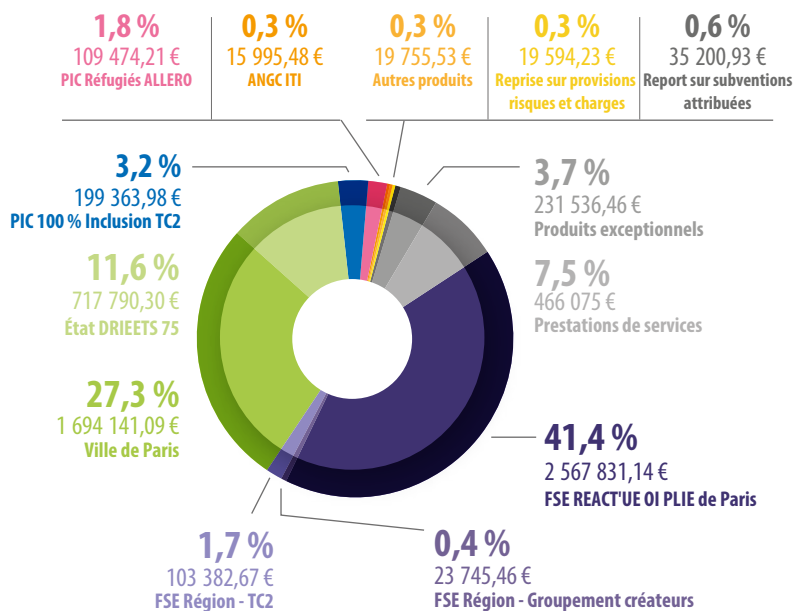
La subvention globale FSE+ sera instruite et signée courant 2023. En conséquence au 31/12/2022 la programmation des opérations FSE+ n'avait pas commencé.

► Budget réalisé en 2022

CHARGES : 5 927 863,34 €



PRODUITS : 6 203 886,49 €



► Résultat de l'exercice : 276 023 €



GOUVERNANCE ET ORGANISATION INTERNE





L'association Ensemble Paris Emploi Compétences est administrée par un **Conseil d'Administration** qui comprend 20 membres répartis en 3 Collèges :

- Le Collège des Membres constitutifs de droit : Ville de Paris, État et Pôle emploi
- Le Collège des Membres constitutifs à leur demande : Région Île- de-France
- Le Collège des membres associés : Fédération des entreprises d'insertion Île-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Paris, Cité des Métiers de Paris, RATP, Compass Group France, GEIQ Île-de-France.

Le Conseil d'Administration de l'EPEC définit les principales orientations et axes stratégiques de l'association.

➤ **Trombinoscope mis à jour au 1^{er} Juin 2023**

Légende des couleurs

Direction Générale

Direction Activités et Développement

Clauses sociales

Mutations Économiques

SAP

PLIE

AVEQ

ALLERO

Groupement de Créateurs

PPE

Direction administrative et financière



Sylvie CLEMENÇON
Directrice Générale



Alain GACHET
Directeur Activités et Développement



Ludovic MULET
Directeur Administratif et Financier



L'équipe salariée de l'EPEC pilote et met en œuvre ces orientations.

Au 31/12/2022, elle était composée de 61 salarié-e-s



Bouhra AHARBIL
Responsable de Pôle, AVEQ



Hayat BYHY
Responsable de Projets Emploi / Responsable Pôle clauses par interim



Juliette CARON
Responsable de Pôle PLIE



Thibaut DELAVOYE
Responsable de la Plateforme SAP



Nathalie ROUX
Responsable du Pôle Mutations Économiques



Thierry SAYMARD
Responsable de Pôles PPE, ALLERO et Groupement de Créateurs



Zyman ALI-GELE
Office manager



Solange AWUKLU
Chargée de Projets Clauses sociales



Bénédicte AZEVEDO
Assistante des Ressources Humaines



Oria BAKRI
Conseillère en Insertion Professionnelle projet ALLERO



Sophie BAYART
Responsable de Projets Clauses sociales



Océane BORES
Chargée de Projets Clauses sociales



Delphine BURALI
Conseillère en Insertion Professionnelle projet ALLERO



Mamadou BARRY
Chargé de communication



Béatrice CALVET
Chargée du contrôle d'exécution



Gohar CHOBANYAN
Responsable de Projets PLIE



Clément COQUERY
Responsable de Projets Clauses sociales



Nicolas CORTI
Chargé d'appui aux parcours PLIE



Isabelle DETELDER
Chargée de relations entreprises PLIE/ALLERO



Christophe DEVREUX
Référént de Parcours PLIE



Gnouma DIAWARA
Chargée du contrôle
d'exécution



Assétou DIALLO
Agente d'accueil PPE



Siramany DIARRASSOUBA
Réfèrent de parcours
PLIE



Tatiana DURAND
Conseillère en Insertion
Professionnelle AVEQ



Simon FAFOURNOUX
Chargé de Projets
Clauses sociales



Tracy FILLIEUX
Chargée de Projets
Clauses sociales



Charline FOUQUET
Animatrice du
Groupement de Créateurs



Sophie GERMAIN
Assistante administrative
PLIE



Ricardo GUEVARA
Conseiller numérique



Rebeca GOMIS
Chargée de Projets
Clauses sociales



Rachida GRAS
Responsable adjointe
des PPE



Clara GRIMAUD
Chargée de gestion FSE



Christophe JOIE
Réfèrent de Parcours
PLIE



Eliezer KABAWA
Réfèrent de Parcours
PLIE



Michèle KIKI
Chargée de Projets
accompagnement PLIE



Muriel KNEZEK
Secrétaire



Sana KNOUZI
Chargée des Ressources
Humaines



Sarah LEBORGNE
Réfèrent de Parcours
PLIE



Abdelaziz MAGHFOUL
Réfèrent de Parcours
PLIE



Mouna MAGHRAOUI
Chargée du contrôle
d'exécution



Bibata MAÏGA
Chargée du contrôle
d'exécution



Marthe MBILA
Chargée des Ressources
Humaines



Nadia MEDJEBER
Assistante Veille
de Parcours PLIE



Victorine MONDON
Responsable
de Projets FSE



Jeanne MOCQUARD
Réfèrent de Parcours PLIE



Rania MOHAMED
Agente d'accueil PPE



Mangay MOMBONG
Chargé de relations
entreprises, PLIE



Jacques MONGANGA
Médiateur emploi AVEQ



Cindy PROVIDENCE
Réfèrent de Parcours
PLIE



Juliette PELLETIER
Chargée d'appui
aux parcours PLIE



Julien PREAU
Réfèrent de Parcours
PLIE



Thomas PUJO
Chargé de relations
entreprises, PLIE



Fabrice RICARD
Réfèrent de Parcours
PLIE



Banouna SAM
Chargée de Projets
SARH



Sacha SARFATI
Contrôleur de gestion



Assia SDIRI
Chargée de Projets
Clauses sociales



Célia SINGO
Chargée de Projets
Clauses sociales



Valentin SOUCHARD
Chargé de Projets
Clauses sociales



Dorothée STRAVIUS
Chargée de Projets
Clauses sociales



Joëlle TCHOKOTE
Agent d'accueil
et d'orientation



Charles TOURNEUX
Responsable Coordination
et Encadrement des
Réfèrents de Parcours PLIE



Nadja ZENDJEBIL
Agent d'accueil
et d'orientation

PERSPECTIVES 2023



**Le mot
de la Directrice Générale**
Sylvie Clemençon

Forte des beaux résultats de l'année 2022, l'EPEC poursuivra son engagement en 2023, au service des publics et du territoire parisien, en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de son action, et en intégrant aussi l'actualité « Jeux Olympiques et Paralympiques » de Paris, en lien avec les acteurs du Service Public de l'Emploi.

Au niveau des **Points Paris Emploi**, il s'agira de renforcer les partenariats associatifs et institutionnels pour proposer une offre de services autour de l'appui à la création d'entreprise et l'accès à l'emploi sur les métiers du numériques et de la sécurité. L'équipe des deux PPE de l'EPEC contribuera également aux plans d'action locaux animés par les Mairies d'arrondissement et par les Équipes de Développement Local de la Politique de la Ville, en s'inscrivant dans les projets tels que Forum Emploi, Rallye Emploi et Itinéraire Emploi. Notre collaboration au sein du réseau des Centres Associés de la Cité des Métiers Paris Villette de Paris (CdM) se verra enrichie par l'intervention de notre Groupement de Créateurs Parisiens au sein du Pôle « Créer son activité » de la CdM.

Le nouveau Protocole du **PLIE 2022-2027**, signé courant 2023 entre la Ville de Paris, l'État, la Région Île-de-France et l'EPEC, réaffirmera le rôle majeur que joue le PLIE, en tant qu'outil territorial et levier de la politique parisienne de l'emploi. L'accent sera mis sur le rôle central de la qualité de l'accompagnement individualisé et renforcé mené par les Référents de Parcours, dans une relation de confiance réciproque et non contrainte avec les participant.e.s du PLIE. Il sera proposé une ouverture à tous les arrondissements parisiens, afin de mieux répondre aux besoins des publics les plus éloignés de l'emploi. La remobilisation, la levée des freins, la montée en compétences, l'autonomie et l'accès

à l'emploi seront au cœur de l'action du PLIE, tant dans les liens avec les acteurs de l'insertion et de la formation du territoire qu'avec les entreprises, pour agir sur le rapprochement durable de l'offre et de la demande.

Le programme ALLERO s'achèvera fin juin 2023. Cette expérimentation portant sur un accompagnement spécifique des personnes réfugiées a donné de très beaux résultats en termes de retour à l'emploi. Pour les candidats ALLERO encore en accompagnement au 30 juin 2023, l'EPEC veillera à la mise en place de suites de parcours sans rupture, en particulier par une collaboration étroite avec Pôle Emploi et le PLIE. Il s'agira également de capitaliser sur notre expérience de l'accompagnement des personnes réfugiées en poursuivant la collaboration avec la Mission Locale de Paris et France Terre d'Asile, notamment par une candidature commune à l'appel d'offre pour le déploiement du guichet unique AGIR départemental.

Le Groupement des Créateurs intensifiera le repérage et la sensibilisation à l'entrepreneuriat des publics éloignés de l'emploi, en partenariat avec les acteurs parisiens de l'insertion socio-professionnelle et de la création d'activité, et en complémentarité des actions du PLIE et d'AVEQ. 2023 sera également l'année de la labellisation du Groupement de Créateurs Parisiens de l'EPEC par le Réseau national des Groupements des Créateurs.



CONTACTER L'EPEC

SIEGE

- › 18 rue Goubet - 75019 Paris
- › 01 84 83 07 01 et 01 84 83 07 10
- › info@epec.paris

POINT PARIS EMPLOI 18^E

- › 164, rue Ordener - 75018 Paris
- › 01 84 83 07 20 et 01 84 83 07 21
- › info.plie@epec.paris

POINT PARIS EMPLOI 10^E

- › 209, rue La Fayette - 75010 Paris
- › 01 84 83 09 07 et 01 84 83 07 00
- › info@epec.paris

Le **Pôle Clauses sociales** poursuivra sa mission sur les marchés publics et privés, avec une prévision de nette montée en charge, liée notamment aux marchés des Jeux Olympiques et Paralympiques et également au Plan National pour des Achats Durables (PNAD) 2022-2025 de l'État.

Les enjeux sont importants, tant sur les JOP que sur le PNAD, pour lequel l'objectif sera de doubler en 2 ans, à l'horizon fin 2024/début 2025, le nombre de marchés ministériels et interministériels intégrant des Clauses sociales d'insertion accompagnés par l'EPEC et leurs impacts en emploi et heures d'insertion réalisées.

Pour le **Pôle Mutations Économiques**, il s'agira d'ancrer encore plus le SARH sur le territoire parisien, en développant notamment des relations de proximité avec les mairies d'arrondissement. La prospection des entreprises sera accentuée, afin de mieux faire connaître l'offre de service. 2023 marquera la fin de l'expérimentation « plateforme d'appui aux Transitions Collectives » : il s'agira donc d'en faire le bilan avec les services de l'État, et d'envisager comment l'EPEC pourrait proposer, par exemple, une offre de services dédiée aux salariés des entreprises parisiennes.

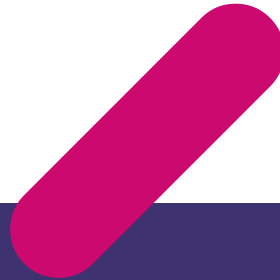
La **plateforme SAP** poursuivra le développement de son offre de service auprès des structures et du territoire, notamment dans la perspective de la réforme des services à domicile qui va fortement impacter le secteur.

L'**expérimentation AVEQ** se déploiera au cœur des quartiers de la politique de la ville, malgré les retards dus aux difficultés de recrutement des postes de médiateurs emploi. Les actions en pieds d'immeuble, pour promouvoir l'emploi seront intensifiées.

Enfin, en interne, un nouvel organigramme permettra un management de proximité des équipes et une plus grande transversalité, pour un service toujours plus adapté aux besoins des publics et du territoire parisien.

Je tiens à remercier les salarié.e.s de l'EPEC pour cette belle année de construction collective, avec une pensée toute particulière pour ceux qui, au moment de la sortie de ce rapport d'activité, ne sont malheureusement pas présents parmi nous. Ces résultats sont aussi le fruit de leur travail, et nous espérons qu'ils seront très bientôt de retour parmi nous pour relever les challenges de 2023 !





www.epec.paris
[@EpecParis](https://twitter.com/EpecParis)